Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

20 ans

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 21 numéro 18, 12 mai 2006



Batiste W. Foisy

Alors que la glace de la baie de Yellowknife s'affaisse, les résidents de la colonie de maisons-bateaux la plus septentrionale en Amérique s'arment de prudence.

Nouvelle équipe au CDÉTNO

Pour la première fois en plus de trois ans, le Conseil de développement économique des TNO présentera des états financiers vérifiés la semaine prochaine.

Page 3

Veuillez appuyer sur le 2 maintenant!

Page 5

Sondage

Les lecteurs de *L'Aquilon* généralement satisfaits de leur journal

Plus d'un lecteur sur dix trouve que nous manquons de neutralité.

Page 7

Le Nunavoix

Pages 11-12



Sommaire

Deux circonscriptions de plus aux TNO?

Dans un rapport remis au président de l'Assemblée législative la Commission de délimitation des circonscriptions électorales propose la création de deux nouveaux comtés.

Simon Bérubé

La Commission de délimitation des circonscriptions électorales propose d'ajouter une circonscription à Yellowknife et de séparer le comté de Monfwi en deux comtés distincts. C'est ce qui ressort d'un rapport de la Commission remis au président de l'Assemblée législative, Paul Delorey, et sur lequel les élus devront se prononcer au cours de la session qui débutera le 30 mai prochain.

Si les députés devaient adopter les recommandations formulées par le président de la Commission, le juge John Z. Vertes et les membres Eddie Erasmus et Rod O'Brien, leur nombre passerait de 19 à 21 élus. La ville de Yellowknife compterait huit députés plutôt que sept. « Le nombre de sièges représentant Yellowknife, soit huit dans une législature qui en compte 21, maintiendra la même proportion de représentation actuelle de 7 sièges sur 19 », peut-on lire dans le rapport.

Tout au long des consultations de la Commission, la proportion de députés provenant de la capitale était au cœur des préoccupations des intervenants provenant des régions. L'argument central voulait que les citoyens de la ville avaient un meilleur accès à leur député et aux services gouvernementaux. Une constatation ayant été récurrente dans toutes les redéfinitions de frontières électorales depuis 1978, selon la Commission.

Cependant, les membres de la commission ont dû prendre en compte la nature égalitaire du vote dans un système majoritaire uninominal comme celui qui prévaut aux TNO. « L'égalité du droit de vote par la population est le plus important facteur à prendre en considération pour délimiter des circonscriptions électorales», ont-ils écrit.

Surreprésentation, sous-représentation

À l'heure actuelle, les 19 circonscriptions ténoises comptent une moyenne de 2253 citoyens chacune. On peut cependant constater que, dans certains cas, l'écart entre la réalité et la moyenne est majeur. Ainsi, le comtés de Tu Nedhe ne compte que 935 citoyens, soit un écart de –59%. Il s'agit là d'une surreprésentation puisque le vote d'un citoyen de cette circonscription compterait plus que le vote d'un citoyen de Kam Lake, à l'autre extrême, qui compte 3126 personnes pour un écart de +38%. Selon les membres de la commission, l'écart maximum acceptable en démocratie est de plus ou moins 25%.

Cependant, les commissaires ont aussi dû tenir compte d'autres facteurs propres aux TNO. C'est le cas de la géographie, de la langue, de la culture, des liens économiques et des « limites établies en vertu d'accords relatifs aux terres, aux ressources ou à l'autonomie gouvernementale », entres autres.

C'est pourquoi, dans le cas du comté de Tu Nedhe, la Commission recommande de n'effectuer aucun changement. « On n'a exprimé aucun

Circonscriptions
Suite en page 2



Simon Bérubé

50 millions pour le logement

Le récent budget du gouvernement conservateur aura fait un heureux. Il s'agit du ministre responsable de la Société d'habitation des TNO, David Krutko. Ce dernier dit se réjouir de l'octroi de 50 millions de dollars pour le logement aux TNO. En ajoutant cet argent à la contribution du gouvernement territorial, le ministre prévoit la construction de 530 unités de logement supplémentaires au cours des trois prochaines années.

Un ours hybride

Les tests d'ADN effectués sur un ours récemment abattu par un chasseur américain sur l'île de Banks confirment que l'ursidé est un hybride entre un ours polaire et un grizzly. Selon les officiels du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles, il pourrait s'agir du premier ours hybride retrouvé à l'état sauvage. La fourrure de l'ours a été remise au chasseur américain l'ayant abattu.

Des pompiers ténois en Alberta

Le gouvernement des TNO a envoyé 26 pompiers ténois provenant de Fort Simpson et de Fort Smith vers Lac La Biche, en Alberta. Le danger d'incendie dans cette région albertaine est de haut à extrême étant donné les températures plus élevées que la moyenne, les forts vents et le temps exceptionnellement sec pour cette période de l'année. Les pompiers ténois devraient passer deux semaines en Alberta. Alors que l'été s'installe aux Territoires du Nord-Ouest, les autorités tiennent à rappeler que le numéro de téléphone pour signaler un incendie de forêt est le 1-877-NWT-FIRE.

Avez-vous payé vos amendes?

Les automobilistes qui négligent de payer les amendes qui leur sont imposées en vertu du Code de la sécurité routière auront, tôt ou tard, à se commettre. Un nouveau système électronique permettra effectivement d'inscrire les amendes non payées au dossier électronique des fautifs. Ainsi, ces derniers devront régulariser leur situation avant d'obtenir le renouvellement de leur permis de conduire ou d'enregistrer un véhicule.

De la boxe

Le Multiplex de Yellowknife sera le théâtre d'un gala de boxe, le samedi 20 mai prochain. Le combat principal opposera la championne du monde Jelena Mrdjenovitch, de Yellowknife, à l'Américaine Franchesca Alcanter. Au total, la soirée propose six combats amateurs mettant en vedette des boxeurs locaux et cinq combats professionnels, dont un autre combat de championnat. Les billets sont en vente à la galerie Birchwood, chez CD Plus et chez Sam's Monkey Tree.

Circonscriptions

Suite de la page 1

désir d'amalgamer cette circonscription à des parties de la circonscription de Weledeh (Detah et Ndilo, en particulier). Tout en reconnaissant que la circonscription de Tu Nedhe est un exemple de surreprésentation flagrante, la Commission ne voit aucune autre alternative que de recommander de la maintenir telle quelle», lit-on dans le rapport.

Un nouveau comté : Pud Lake

Dans le cas de la capitale, six des sept circonscriptions étaient sous-représentées, selon les commissaires. Leur objectif a donc été de ramener l'écart le plus en deçà possible des 25%. Avec la création du comté de Pud Lake, les populations des circonscriptions seraient plus élevées de 2 % à 28 % de la moyenne des circonscriptions ténoises.

Behchoko et Monfwi

L'actuelle circonscription de Monfwi compose actuellement avec un écart de plus 25% et sa population a constamment augmenté au cours des dix dernières années. Ces deux constations ont conduit les commissaires à privilégier la création d'une deuxième circonscription dans le secteur des Tlicho. La circonscription de Behchoko serait constituée de la localité de Rae, alors que Edzo, Wha'ti, Wekweeti et Gameti formeraient la circonscription de Monfwi. « Les différences entre Behchoko (située le long de la route) et les autres communautés (accessibles seulement par voie aérienne ou routes d'hiver) produisent des différences d'enjeux pour un député », de faire valoir les commissaires.

Inuvik et Hay River

Les autres changements proposés par la Commission concernent les circonscriptions situées à Hay River et Inuvik. Il s'agit de modifications mineures de frontières qui feront en sorte que les comtés comporteront des populations proportionnelles pour chacune de ces communautés



Après une année de tests inconclusifs, l'université Laval nous a renvoyé Simon Bérubé.

Simon sera avec l'équipe de L'Aquilon pour toute la période estivale.

Prenez votre mal en patience.

PRIX DE « L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE »

Vous représentez un organisme communautaire?
Votre journal local s'est fait remarquer lors d'une activité communautaire en 2005?
Participez!!!

APF Association de la presse francophone

Depuis 1983, l'Association de la presse francophone organise annuellement son concours des Prix d'excellence afin de reconnaître la qualité du travail accompli par les artisans de la presse écrite en milieu minoritaire au Canada.

Le prix de l'engagement communautaire a pour but de reconnaître le rôle crucial que jouent les journaux dans le développement de la vitalité de leurs communautés.

Ce prix est rendu possible grâce à la contribution financière du SAIC.

Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
Québec

OBJECTIF :

Souligner l'engagement communautaire de votre journal en 2005 et évaluer l'implication du journal dans une activité communautaire spécifique.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

- Le journal a offert une couverture exceptionnelle de l'activité
- Le journal a commandité l'événement et/ou a offert un espace à l'organisme
- Le personnel du journal a été spécialement impliqué dans l'activité (que ce soit au niveau rédactionnel, infographie etc.)
- L'activité a eu lieu en 2005.

JUSTIFICATIFS :

Présentation de pièces à l'appui afin (articles de journaux, annonces publicitaires, babillard communautaire, etc.) de pouvoir évaluer l'implication du journal, faire l'appréciation de sa contribution et pouvoir ainsi mesurer le succès de l'activité.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Le vendredi 2 juin 2006,
envoyez votre matériel au bureau national de l'APF à l'adresse suivante :
267, rue Dalhousie
Ottawa (Ontario) K1N 7E3
Tél. : (613) 241-1017 • Courriel : apf@apf.ca

La remise du prix aura lieu à l'occasion du Gala des Prix d'excellence de l'Association de la presse francophone le 7 juillet 2006 à Saint-Jean (Terre-Neuve-et-Labrador).

Seuls les journaux membres de l'APF sont éligibles à ce prix.

Pour le prix de « l'engagement communautaire », l'organisme qui aura soumis le nom du journal gagnant recevra la somme de 250 $.

Nouvelle équipe au CDÉTNO

Pour la première fois en plus de trois ans, le Conseil de développement économique des TNO présentera des états financiers vérifiés la semaine prochaine.

Batiste W. Foisy

Il y a du neuf au Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO).

L'organisation francophone qui fait la promotion de l'entreprenariat et du tourisme aux TNO a un nouveau directeur général. Marc Savaria a pris les rênes du CDÉTNO, il y a un peu plus d'un mois. Le lundi 15 mai, il fera sa première apparition publique alors que le Conseil tiendra une séance d'information, à l'hôtel Explorer de Yellowknife, qui sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire des membres.

Arrivé dans la tourmente, Savaria veut donner un nouveau départ au Conseil. En décembre dernier, à l'assemblée générale annuelle du CDÉTNO, la première de l'histoire de l'organisme, les membres apprenaient que le Conseil devait environ 100 000 $ à Revenu Canada. En l'absence d'états financiers vérifiés, il n'était pas possible de publier l'information. À l'assemblée générale extraordinaire, le nouveau directeur promet qu'un bilan financier complet sera présenté.

« C'est l'objectif de la réunion », confirme-t-il. « Les inspecteurs et les bailleurs de fonds ont fait des inspections étendues des livres. La situation est redevenue claire. »

Il ne dévoilera pas maintenant les détails des finances du CDÉTNO, mais il assure d'ores et déjà que l'organisme a retrouvé un équilibre budgétaire. « Il y a eu une entente avec Revenu Canada. Les montants dus ont été remboursés et il y a eu un arrangement pour la dette », affirme Savaria.

La nouvelle coordonnatrice des communications et du tourisme du CDÉTNO, Isabelle Lavallée, à l'emploi du Conseil depuis décembre 2005, confirme à son tour que l'organisme a un poids de moins sur les épaules.

« C'est comme si je sentais que tout le monde avait la tête hors de l'eau et qu'on voyait le paysage », dit-elle en soulignant le travail abattu par Sylvie Francoeur qui assurait la direction par intérim suite au départ controversé de l'ancien directeur André Routhier.

Se décrivant lui-même comme « un gars du communautaire », Marc Savaria veut opérer certains changements au sein de l'organisme. « Nous voulons faire du CDÉTNO un groupe d'appui », affirme celui qui a mis sur pied une trentaine de coopératives d'habitation et de travailleurs dans la région des Bois francs, au Québec. On observe aussi dans son langage un certain glissement sémantique. Plutôt que de parler de « développement économique » tout court, il préfère la formule « développement économique communautaire ».



En clair, l'image que le nouveau directeur cherche à donner au CDÉTNO est celle de « personnes qui facilitent la réalisation de projets ». Dans cette optique, les activités des secteurs employabilité et développement économique du CDÉTNO seront recentrées vers des buts précis : aider les nouveaux arrivants à s'intégrer aux TNO, aider les individus qui ont des projets à obtenir du financement et offrir aux membres des occasions d'affaires.

L'agent de développement pour l'employabilité et l'économie du savoir, Patrick Lachapelle, un nouveau lui aussi, est plus précis. « J'ai commencé à monter des trousses de bienvenue pour les nouveaux arrivants », dit-il. On retrouvera, entre autres, dans ces trousses de l'information en français sur le logement aux TNO.

Il est aussi question d'offrir sur une base régulière des ateliers de formation en français dans différents domaines. Déjà, certains ateliers d'initiation à des logiciels informatiques ont été offerts par le Conseil, avec une bonne réponse du public. Patrick souhaite en organiser davantage et diversifier les contenus. « J'aimerais qu'il y en ait au moins une fois par mois », dit-il

Comme auparavant, le Conseil offre une aide à la recherche d'emploi et un service de traduction de curriculum vitae.

En cette saison de l'année, Patrick Lachapelle, lui-même un ancien étudiant arrivé aux TNO il y a presque un an dans l'idée de « rembourser mes prêts, comme tout le monde », invite d'ailleurs les jeunes venus tenter leur chance dans le Nord à rendre visite au CDÉTNO.

Tourisme

Du côté du tourisme, le volet d'activités du CDÉTNO qui fonctionne le mieux, on poursuivra dans la même lancée. « On va contribuer à travailler de la même façon », affirme Marc Savaria.

Après avoir fait des pas de géant pour positionner les TNO auprès du marché québécois comme une destination touristique (notamment en développant le premier site Web en français sur le tourisme aux TNO, *www.tourismetno.com*), le Conseil lorgne du côté de l'Hexagone.

« On veut faire une étude de marché pour la France », annonce Isabelle Lavallée.

On en saura davantage après l'assemblée générale extraordinaire de lundi.

CRTC

Avis public CRTC 2006-52

Canada

Le Conseil a été saisi des demandes qui suivent. La date limite pour le dépôt des interventions/observations est le **30 mai 2006**.

- **Communications Alliance Atlantis Inc.** — (6 demandes) — Modifications de licences d'entreprises de programmation d'émissions spécialisées — Pour l'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public **CRTC 2006-52**. Si vous désirez appuyer où vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis public, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. Toute information que vous soumettrez, incluant tout renseignement personnel, sera disponible sur le site Internet du CRTC.

#015

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Vous désirez brûler des ordures, de l'herbe ou des broussailles?

Du 1er mai du 30 septembre

Pendant cette période, il est obligatoire d'avoir un permis pour faire un feu hors des limites municipales. Cette mesure ne s'applique pas si vous faites un feu pour vous réchauffer ou pour cuisiner.

Vous pouvez obtenir le permis nécessaire auprès d'un bureau du Environnement et Ressources naturelles.

Afin d'obtenir un permis pour faire un feu dans les limites municipales, veuillez communiquer avec le bureau de votre municipalité ou de votre conseil de bande.

Les permis pour faire des feux sont gratuits!



Territoires du Nord-Ouest Environnement et Ressources naturelles

GESTION DE PATRIMOINE

Soyez protégé.

« Avec l'aide de votre conseillère Assante, vous pourrez mettre en œuvre un programme de soutien et de protection de la sécurité financière de votre famille. »



Francine Thivierge, CFP, *Planificatrice financière*

Gestion financière Assante Ltée
Les services financiers Thivierge Ltée

151, rue Industrial, bureau 9, Whitehorse (Yukon) Y1A 2V3
Tél. : (867) 393-3545 • **Sans frais :** 1 877 393-3545
Téléc. : (867) 393-3546 • **Courriel :** fthivierge@assante.com

Éditorial

Aller de l'avant


Alain Bessette

Il y a de cela plusieurs mois, plusieurs lecteurs de *L'Aquilon* ont répondu à un petit sondage. Ça fait bien maintenant deux mois que le texte est prêt à être publié mais on n'a jamais d'espace. Voilà, c'est fait et le texte des résultats se retrouve en page 7.

C'est un peu du réchauffé. En effet, les résultats du sondage ont déjà servi lors de réunions du conseil d'administration et lors de l'Assemblée générale annuelle de janvier 2006 alors que des décisions ont été prises en se basant sur le sondage.

L'objectif du sondage était de répondre à une simple question : *L'Aquilon* doit-il modifier son fonctionnement démocratique? Comme le journal a pour but premier de servir la communauté francophone, c'est vers celle-ci qu'on s'est tourné pour obtenir une réponse. De la démocratie directe, quoi!

Actuellement, *L'Aquilon* possède tous les outils (Statuts et Règlements) pour voler de ses propres ailes. Par mesures de prudence financière, on a toujours fonctionné en utilisant les instances similaires de la Fédération Franco-Ténoise (FFT) : même Conseil et même Assemblée générale. Comme ça on n'avait pas à défrayer d'argent pour le fonctionnement de nos instances démocratiques.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que les opinions sont assez partagées. Grosso modo, plusieurs questions se retrouvent avec des répartitions 1/3, 1/3 et 1/3. Le tiers est satisfait, un autre tiers ne l'est pas et le dernier tiers ne le sait pas. C'est surtout flagrant au niveau des perceptions d'influence de la FFT sur le contenu du journal.

Comme notre but est de nous améliorer, on a tenté, en conseil d'administration, de cerner comment changer notre structure pour répondre aux gens insatisfaits sans affecter l'autre portion qui était, elle, satisfaite. Et ce fonctionnement, malgré la perception négative de plusieurs lecteurs, n'a jamais causé de problème au niveau de la distance conservée entre la FFT, organe politique, et *L'Aquilon*, organe de presse.

Dans nos décisions, on a aussi pris en considération le facteur monétaire ainsi qu'un facteur important, le bassin de bénévoles. L'établissement d'une autre structure territoriale est-elle possible? Cette question est importante, surtout dans les plus petites communautés où le nombre de bénévoles est plus restreint.

C'est pourquoi le conseil d'administration a pris la décision janvier de créer un sous-comité qui aurait, entre autres, pour mandat d'étudier la faisabilité d'instaurer une instance autonome pour *L'Aquilon.* C'est ce sur quoi nous travaillerons cette année et on espère que la solution répondra aux insatisfactions soulevées par le sondage.




Batiste W. Foisy

Autre signe printanier,les minous sont de retour sur les branches de saule.

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	30 $ ☐	50 $ ☐
Institutions :	40 $ ☐	70 $ ☐

TPS incluse

Nom : ____________

Adresse : ____________

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.


Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon : C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy
Collaboratrice : Geneviève Harvey

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



repco-média
Agence de représentation média
1-800 411-7486

Veuillez appuyer sur le 2 maintenant!



Geneviève Harvey

Vous savez quoi? J'en ai marre d'appuyer sur le 1 ou sur le 2 ou autre, en étant obligée d'écouter des menus à ne plus finir, pour tenter d'avoir une réponse claire à une question qui l'est tout autant. J'en ai ras-le-bol de ne pas avoir une personne au bout du fil. Je suis écoeurée d'avoir à prendre des détours sophistiqués pour que quelqu'un me parle. Pas vous ? Vous êtes bien chanceux!

J'en suis rendue à avoir envie de déménager dans un pays lointain où la bonne vieille méthode de la téléphoniste ou de la réceptionniste existe encore. J'exagère. Vous savez bien que non, si vous avez eu à appeler votre carte de crédit, votre compagnie d'assurance, Revenu Canada, l'assurance-emploi, etc. C'est rendu que même de petits bureaux, ici, à Yellowknife, s'attriquent avec un tel système. Est-ce pour faire comme les grands? Pour avoir l'air d'une grosse ville? Pour tomber sur la rate des gens? Pour économiser un salaire. Probablement toutes ces réponses. Ils ne peuvent pas s'imaginer à quel point c'est barbant de se faire répondre par ces messages préenregistrés.

Et l'injure ne s'arrête pas là. Si vous avez le malheur de vous tromper en pesant sur le 1 ou sur le 3, etc., vous devez recommencer, car plusieurs oublient de vous dire que si vous appuyez sur le carré ou l'étoile, vous pouvez revenir en arrière. Enfin bref, bien des emmerdes, ces menus tout faits d'avance. Je suis à peu près certaine que les grandes compagnies vont s'apercevoir que pour rehausser leur image de marques, ils devront remettre des téléphonistes comme autrefois. Vous croyez que j'ai la berlue? Que je ne m'adapte pas au monde moderne? Que c'est comme ça pour durer et que je n'ai qu'à m'y faire? Vous avez peut-être raison, sans doute, même, mais ne venez pas me dire que ça ne vous frustre pas, vous aussi! Je ne vous croirai pas.

Autre grande frustration, le français. Vous appuyez sur le 2 pour avoir du français. Vous remarquerez que partout au Canada, sauf au Québec, c'est sur le 2 qu'il faut appuyer pour avoir des services en français. Jamais on est le numéro 1. Normal, croyez-vous. Ou symbolique tout ça? Pensez-y bien, je n'ai pas de réponse à vous donner. Bref, je reviens à mon histoire. Vous appuyez sur le 2 pour avoir des services en français et la personne vous répond... en anglais. Vous vous demandez bien vite si vous avez appuyé sur le bon numéro, tout en demandant à la personne qui vous répond si elle parle français. À sa réponse affirmative, vous avez envie de lui demander pourquoi elle n'a pas répondu en français, mais ça fait déjà plus de 5 minutes que vous tentez de parler avec une vraie personne et non un ordinateur, vous n'allez certainement pas prendre le risque que la personne vous raccroche au nez, n'est-ce pas? Vous ravalez donc votre frustration et vous vous contentez de poser vos questions, ou de faire votre changement d'adresse, etc.



Je ne suis pas certaine que le remplacement de la personne par une machine soit toujours à l'avantage des deux parties. Mais bon, comme on dit si bien, on n'arrête pas le progrès. Sauf que je suis loin d'être convaincue qu'il s'agit là d'un progrès.

Et quand il faut passer par une tierce langue parce qu'on ne parle pas une langue commune, alors là, imaginez la situation. Je vous donne un exemple. L'autre jour, j'ai dû appeler un numéro 800 pour me rendre compte que j'étais à Hong Kong et que je parlais avec une Chinoise qui baragouinait l'anglais et qui ne comprenait pas mon accent français et qui devait trouver que moi aussi, je baragouinais l'anglais. Vous imaginez un peu la situation? Ce fut long, pénible et je n'ai toujours pas obtenu une réponse à la question que j'avais. Wow! C'est ça le progrès! Si c'est ça, qu'on revienne bien vite au temps des carrioles et des chevaux, même si je préfère quand même ma voiture au cheval. Mais au moins, on ne met pas de gaz dans un cheval.

Je dérape un peu. Vous avez tout à fait raison. C'est simplement que je m'apprête à faire un de ces longs appels, et qu'il fallait que je m'y prépare. Vous m'y avez aidé, merci. On se reparle de tout ça un autre tantôt. Bonne semaine.

COURRIER DU LECTEUR

Cher éditeur,

Alternatives North sait de quel côté la population des Territoires du Nord-Ouest devrait se ranger en ce qui concerne la grève chez BHP Billiton. Alternatives North comprend qu'il est dans l'intérêt de tous de tirer autant de bénéfices locaux que possible des compagnies d'extraction des ressources. Ceci n'inclut pas seulement les salaires plus élevés et les bénéfices pour les travailleurs, mais aussi un maximum de redevances et d'impôts et, plus encore, davantage et de meilleurs contrats pour les entreprises du Nord.

Inutile de rappeler que BHP Billiton est une immense multinationale qui se préoccupe beaucoup de ses résultats financiers. Son propre site Internet fait clairement valoir ces deux points. Sur ce site, elle fait valoir qu'il s'agit « de la plus grande société exploitante de ressources diversifiées au monde » avec une influence et une portée à l'échelle mondiale.

Et ceci est très payant. Son plus récent rapport financier indique que la première moitié de l'année financière 2006 était le cinquième semestre consécutif avec des résultats records. « Les profits attribuables » pour ce semestre étaient de 4,4 milliards $US, une augmentation de 47,8 % par rapport à la même période l'année dernière. Son « ratio de rentabilité des capitaux propres » était de 32,1 %. Le dividende intérimaire payé à ses chanceux actionnaires à travers le monde a augmenté de 118,8 % au cours des deux dernières années. La compagnie déclare également dans ses rapports financiers qu'elle a l'intention de retourner deux milliards de dollars US supplémentaires aux actionnaires pendant les 18 prochains mois à travers une série de rachat d'actions.

Une part significative de ces résultats phénoménaux vient des ressources de notre terre septentrionale et est un résultat direct des efforts des travailleurs du Nord. En fait, les « bénéfices d'exploitation » pour l'année financière s'étant terminée en juin 2005 pour Ekati étaient de 525 millions $.

Dans ce contexte, il est clair que la raison pour laquelle la compagnie continue d'opérer pendant que 400 de nos amis et voisins font du piquetage est idéologique et non financière. C'est pour cette raison qu'Alternativess North est disposée à se ranger derrière les gens qui travaillent à la mine plutôt que derrière les actionnaires de la compagnie.

Quand vous aurez la chance de parler à vos députés territoriaux ou fédéral, aux chefs, aux gens d'affaires et aux autres leaders, insistez pour qu'ils se lèvent et parlent en faveur des Ténois dans ce conflit. Quand les diamants seront partis, les compagnies minières seront aussi parties. Avant que cela n'arrive, serrons-nous les coudes pour nous assurer que le maximum de bénéfices possible parvienne aux Ténois. Rangez-vous derrière les grévistes, c'est dans votre intérêt.

Barbara Saunders
Yellowknife
Pour Alternatives North



à tous les diplômés de 2006 du Collège Aurora

J'aimerais souligner le travail acharné, le dévouement et le succès de tous les diplômés qui ont terminé leurs études au campus du Collège Aurora de Fort Smith, de Yellowknife et d'Inuvik.

La remise des diplômes est un moment pour célébrer votre rendement scolaire. C'est une étape importante dans l'aventure qu'est l'acquisition continue du savoir. Félicitations d'avoir atteint votre but en terminant le programme!

J'aimerais également rendre hommage aux parents, familles, communautés et à toutes les personnes et organismes qui ont appuyé les étudiants et les ont aidés à atteindre leurs buts.

Je vous souhaite bonne chance dans toutes vos entreprises futures!

Charles Dent, ministre



- ***Collation des grades de Fort Smith le 29 avril***
- ***Collation des grades de Yellowknife le 6 mai***
- ***Collation des grades d'Inuvik le 12 mai***

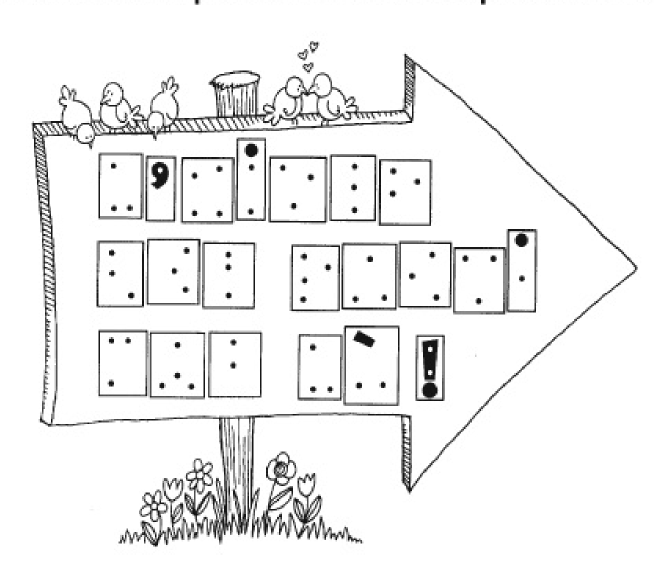


Territoires du Nord-Ouest Éducation, Culture et Formation

Le Club de Bicolo

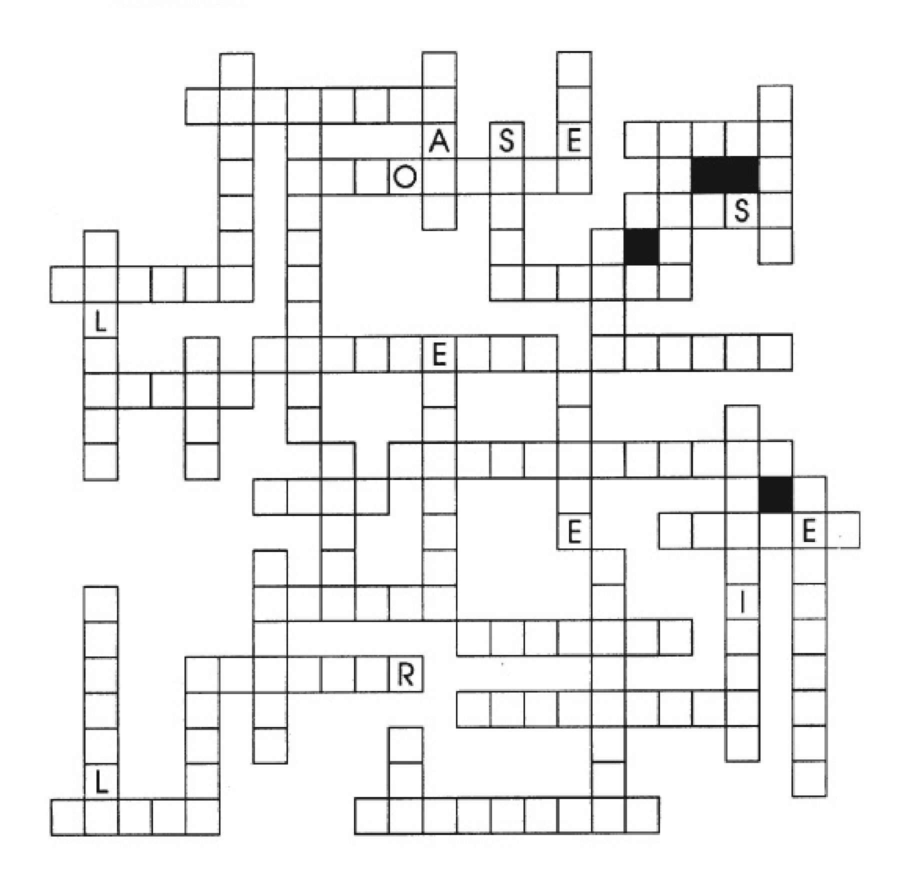
LE PRINTEMPS

1 Le vent a fait tomber les lettres de ce panneau. Remets-les en place en te fiant à la position des clous.



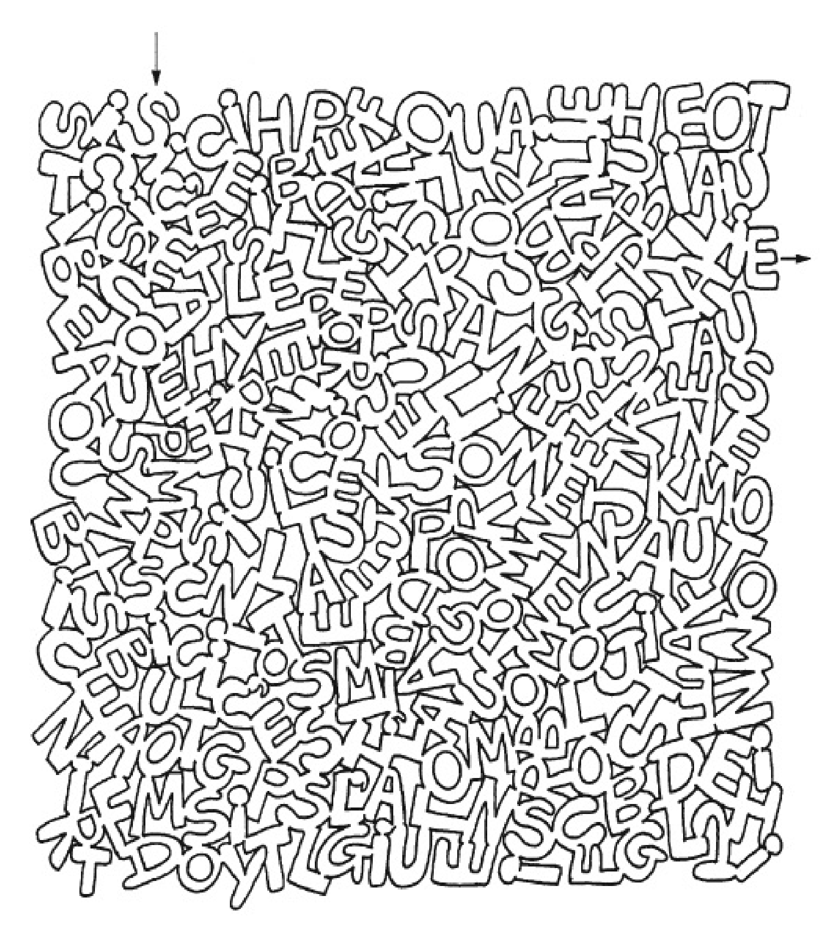


2 Il s'en passe des choses au printemps! Remplis la grille à l'aide de mots de la liste. Commence d'abord par les mots les plus longs et raye ceux que tu utilises au fur et à mesure.

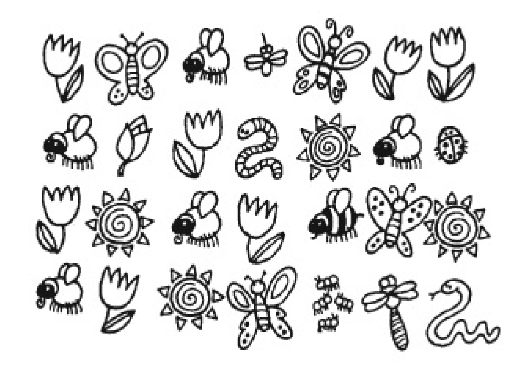


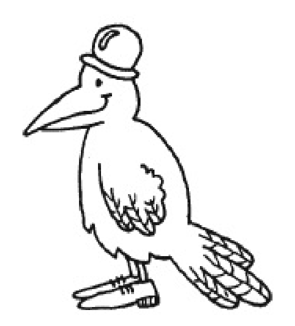
3 LETTRES :
mai
4 LETTRES :
faon • nids • oeuf • oies
5 LETTRES :
avril • bébés • brise • crues • dégel • fonte • larve • neige • pluie • semis • veaux
6 LETTRES :
averse • cabane • fleurs • Pâques • soleil • sucres
7 LETTRES :
chaleur • embâcle • érables • labours • tulipes
8 LETTRES :
éclosion • équinoxe • marmotte
9 LETTRES :
bourgeons • giboulées • naissance • oisillons • renouveau
10 LETTRES :
jonquilles • migrations
11 LETTRES :
nidification

3 Ce fouillis de lettres renferme un message : « Si c'est le printemps ici, c'est l'automne en Australie ». Traverse le labyrinthe en ne suivant que les lettres qui forment ce message (et qui se touchent).



4 Avec l'arrivée du printemps, ce merle pourra enfin se régaler! Mais ce qui lui semble le plus appétissant se trouve à côté d'une tulipe qui se trouve au-dessus d'une mouche qui se trouve à côté d'un soleil situé sous un bourgeon, lui-même placé sous un papillon. De quoi s'agit-il?





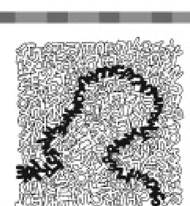
SOLUTIONS

1. L'hiver est parti par là!

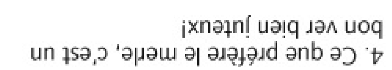
2.



3.



4. Ce que préfère le merle, c'est un bon ver bien juteux!



Sondage

Les lecteurs de *L'Aquilon* généralement satisfaits de leur journal

Plus d'un lecteur sur dix trouve que nous manquons de neutralité.

Batiste W. Foisy

Même si la plupart des lecteurs de ce journal considèrent que nous faisons un travail professionnel qui rejoint leurs préoccupations, une part non négligeable du lectorat de *L'Aquilon* questionne les liens qui nous unissent à la Fédération Franco-Ténoise (FFT).

C'est ce qui ressort d'une enquête téléphonique maison réalisée du 19 septembre au 4 octobre 2005, auprès d'une centaine de résidents des Territoires du Nord-Ouest francophones et francophiles.

Selon ce sondage, à peine plus d'un lecteur sur deux (52 %) considère que le choix des articles de *L'Aquilon* reflète bien leurs intérêts et leurs préoccupations. Ce pourcentage grimpe à 73 % lorsque l'on répartit les réponses ambivalentes (réponse « 50-50 »).

La majorité des répondants (65 %, 74 % après répartition des ambivalents) estime que le journal ne manque pas de neutralité. Un certain nombre (13 %) pense le contraire. La plupart des répondants qui ont cette perception ont relevé que c'est dans la couverture des dossiers francophones, et particulièrement dans ceux touchant la FFT, que *L'Aquilon* présente une information partiale.

D'ailleurs, plus de la moitié (54 %) des répondants sont d'accords avec l'énoncé selon lequel « le journal représente bien l'intérêt de la FFT » et 64 % estime que « nous représentons bien l'intérêt des associations francophones ».

On notera que, parmi les répondants qui trouvent que le journal manque de neutralité, le tiers d'entre eux ont signalé au sondeur qu'il est normal, voire attendu, qu'un journal francophone privilégie les dossiers francophones. Un répondant à quand même émis l'hypothèse que la FFT se serve du journal pour véhiculer ses idées politiques.

La majorité de nos lecteurs (65 %) estiment tout de même que le journal présente bien le pour et le contre des sujets abordés et ce, également pour les dossiers francophones. En fait, ils sont plus nombreux (69 %) à penser que nous présentons des points de vue équilibrés quand nous abordons les dossiers francophones.

Néanmoins, le quart des personnes interrogées (26 %) se dit d'accord avec l'affirmation selon laquelle les articles concernant les dossiers francophones ne présentent que le point de vue de la FFT.

Éditorial

Moins de la moitié de nos lecteurs (42 %) considèrent que les opinions véhiculées dans la page éditoriale reflètent leurs opinions personnelles. Ce qui est quand même davantage que ceux qui sont généralement en désaccord avec l'éditorial (15 %). En fait, la plupart des répondants (43 %) ont affirmé qu'ils ne savaient pas si les éditoriaux reflétaient généralement leur opinion.

Une répartition semblable des réponses a été constatée sur une question similaire portant spécifiquement sur les éditoriaux qui abordent les questions francophones. La majorité des répondants (57 %) ne savent pas si « ces éditoriaux ne présentent généralement que le point de vue de la FFT ». Une minorité (6 %) le pense, alors que le tiers (32 %) ne le pense pas.

Tout juste 4 % des répondants estiment que les éditoriaux qui portent sur des sujets francophones manquent généralement de neutralité, contre 37 % qui ne le pensent pas et 56 % qui ne sauraient le dire. Voilà un constat surprenant, étant donné que l'éditorial est, par sa nature même, non neutre.

Propriétaire

La majorité des répondants (76 %) ont dit ignorer qui est le propriétaire de *L'Aquilon.*

Parmi ceux qui ont dit qu'ils le savaient, aucun n'a été capable de donner la réponse exacte. La moitié de ces personnes ont désigné la Fédération Franco-Ténoise comme le propriétaire du journal.

Lorsqu'on leur offre un choix de réponses, ils sont 33 % à bien répondre, c'est-à-dire indiquer que *L'Aquilon* est une organisation sans but lucratif dont les quatre communautés francophones des TNO sont les membres.

La réponse la plus populaire (40 %) est que le journal appartient à la FFT. On remarquera, ici, que cette réponse n'est pas très éloignée de la vérité, puisque la FFT est également une organisation sans but lucratif dont les associations francophones sont les membres et que, par coutume, *L'Aquilon* et la FFT partagent le même conseil d'administration.

Une légère majorité de répondants (32 % contre 26 %) pense que, avec cette structure, la FFT a trop de contrôle sur le journal. Le tiers (33 %) des répondants estime que le journal devrait avoir son propre conseil d'administration, quitte à couper ailleurs dans ses activités.

L'Aquilon et Radio Taïga

Une majorité de répondants (59 %) croient que *L'Aquilon* et Radio Taïga, la radio francophone de Yellowknife, devraient opérer un rapprochement de leurs structures. À peine 4 % sont contre et 37 % sont indécis.

Radio Taïga appartient à l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY). Quand on isole les répondants membres de cette association, on se rend compte que, chez les membres de l'AFCY, 72 % sont en faveur d'un tel rapprochement.

Avis



Changements au calendrier des audiences publiques

Veuillez noter les changements suivants au calendrier des audiences publiques de la Commission d'examen conjoint du projet gazier du Mackenzie.

En raison d'un manque d'intérêt exprimé, la Commission d'examen conjoint a décidé de canceller ses audiences générales prévues pour Edmonton (6 juin) et Calgary (7 juin), en Alberta. En conséquence, la Commission a décidé d'utiliser cette période pour continuer ses sessions d'audiences techniques. La Commission tiendra des audiences techniques à Hay River les 6 et 7 juin.

Pour obtenir un calendrier complet modifié ou pour plus de renseignements, contactez le Secrétariat du projet de gaz du Nord au 1-866-372-8600 ou par Internet au http://www.ngps.nt.ca/events_e.html

Communauté	Date	Sujet
Hay River	6 juin de 13 h 30 à 16 h 30	Audience technique (AT) – Suite du sujet # 3 – Le trajet et le design du projet en relation avec l'environnement physique a) Trajet et design du pipeline de la vallée du Mackenzie et du réseau collecteur. Agenda : 1) Présentation par Affaires indiennes et du Nord Canada 2) Questions par la Commission, les promoteurs et les intervenants enregistrés Veuillez noter : Étant donné que cette suite est la suite des audiences techniques du 14 au 17 mars 2006, la Commission n'acceptera pas de nouveaux intervenants ni de nouvelles présentations.
Hay River	7 juin 9 h à 12 h 13 h 30 à 16 h 30	AT – Suite du sujet #3 – Le trajet et le design du projet en relation avec l'environnement physique a) Trajet et design du pipeline de la vallée du Mackenzie et du réseau collecteur. Agenda : Suite du 6 juin
Réserve de Hay River (K'atlodeeche)	8 juin 13 h 30 à 16 h 30 18 h 30 à 21h 30	Audience communautaire

La commission d'examen conjoint du projet gazier du Mackenzie est une instance indépendante comptant sept membres qui va évaluer les impacts potentiels du projet gazier du Mackenzie sur l'environnement et la vie des résidents de la région du projet.

Le projet gazier du Mackenzie comprend le développement de champs de gaz naturel, des réseaux collecteurs, des installations de traitement dans la région du delta du Mackenzie et d'un pipeline dans la vallée du fleuve Mackenzie pour transporter le gaz vers le marché.

Calendrier mis à jour le 1er mai 2006

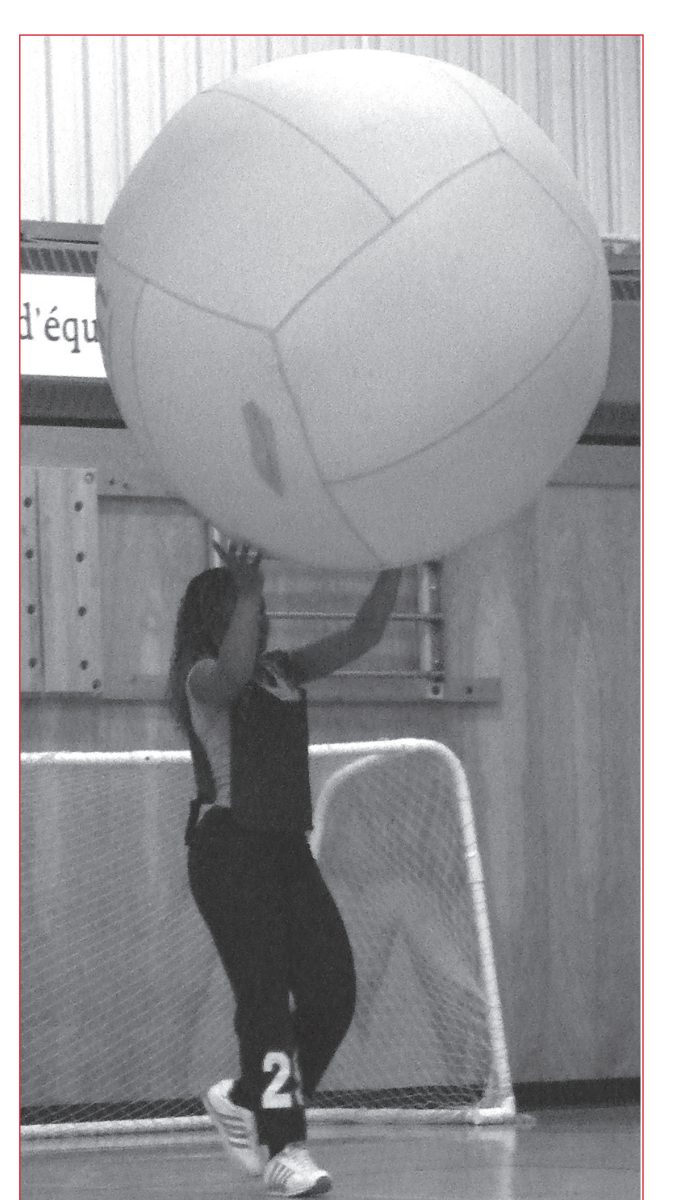
Gros ballon, petite ligue



Avant de frapper le ballon, le serveur doit hurler «Omnikin» ainsi que la couleur de l'équipe à qui il destine le service. Normalement, il faut trois joueurs pour tenir le ballon pour que le service soit bon.

Kin-ball

Photos : Batiste W. Foisy



Pour tenir seul le ballon, en attendant que leurs coéquipiers viennent à la rescousse, les joueurs doivent adopter une position qui rappelle étrangement Atlas de la mythologie grecque.

Batiste W. Foisy

Chaque mercredi soir, ils sont une quinzaine de francophones à se réunir à l'école J. H. Sissons de Yellowknife pour jouer au kin-ball.

Au kin-ball ? Qu'ossé ça?

« C'est un sport inventé au Québec, il y a quelques années dans le cadre d'un cours d'éducation physique », explique Stéphane Sévigny, fondateur du club de kin-ball et joueur de la première heure.

Le sport a été inventé en 1986 par Mario Demers qui désirait créer une activité physique amusante qui mette en valeur l'esprit d'équipe, la coopération, la santé et l'esprit sportif. Vingt ans plus tard, ce sport canadien est pratiqué dans une dizaine de pays et compte près de 4 millions d'adeptes, à travers le monde.

Le kin-ball se joue avec un gros ballon. Un très très gros ballon. Il fait 1,22 mètres (4 pieds) de diamètre, mais ne pèse à peine plus d'un kilogramme. Il y aurait assez d'espace à l'intérieur pour que vous vous y cachiez, vous et votre amoureux.

À part cet accessoire insolite, il ne vous faut que des dossards et une bonne paire d'espadrilles pour jouer. « Il n'y a pas de buts. Il n'y a pas de filet », énumère Sévigny.

Dans une partie, trois équipes de quatre joueurs s'affrontent en même temps. Comme au volley-ball, l'objectif de la partie consiste à conserver dans le ballon dans les airs. Quand le ballon touche le sol ou qu'il sort des limites du terrain, l'équipe qui l'a échappé commet une faute et les deux autres équipes marquent un point.

Quand une équipe est en possession du ballon, les joueurs se réunissent dessous pour le tenir et l'un d'entre eux effectue le service. Il frappe le ballon après avoir hurlé « Omnikin! » suivi de la couleur du dossard de l'équipe à qui le service est destiné. L'équipe désignée doit alors, à son tour, attraper l'énorme sphère et le manège recommence.

Pour le néophyte, il peut être un peu déconcertant d'entendre pour la première fois les joueurs de ce drôle de sport crier, sans raison apparente, un mot qui n'existe pas. « Omnikin, explique Stéphane Sévigny, vient du grec *omni*, qui signifie tous, et *kinos*, le mouvement. Alors ça veut dire « tous les joueurs en mouvement » » C'est aussi le nom de la compagnie qui confectionne les ballons officiels de kin-ball et qui a été fondée par les inventeurs du jeu. Brillante mise en marché : inventer un sport dont les règlements stipulent qu'on doit, à chaque mise au jeu, répéter la raison sociale de son entreprise.

Une des grandes forces de ce jeu est qu'il force l'intégration des joueurs. Puisque le ballon est très gros, il est difficile de le tenir seul, à bout de bras. Vous avez besoin de vos coéquipiers. D'ailleurs, au moment du service, il est obligatoire que les quatre joueurs de l'équipe soient en contact avec le ballon. Donc, tout le monde est assuré de toucher au ballon, au moins deux jeux sur trois.

« Même si un de vos co-équipiers est moins en forme que les autres, il va jouer autant que tous les autres. Vous devrez adapter votre stratégie à ses capacités », indique Sévigny qui enseigne lui-même le kin-ball à ses élèves de l'école William Macdonald.

C'est également un sport mixte. Pas de sexisme!

« Pour l'instant on est plus comme une ligue de garage », lance le professeur pour décrire la petite gang de kin-balleurs qui courrent dans le gymnase de l'école



Le kin-ball se joue avec un énorme ballon de 1,22 mètre de diamètres.

Sissons, une fois par semaine. « On joue juste pour s'amuser. »

Mais il nourrit de plus grandes ambitions. « Ça fait plusieurs années que je veux partir une association de kin-ball », dit-il. Il espère recruter de nouvelles équipes et créer un chapitre des Territoires du Nord-Ouest à la Fédération canadienne de kin-ball.

D'après lui les TNO ont ce qu'il faut pour soutenir une telle organisation. Il note que le kin-ball est enseigné dans les trois commissions scolaires de Yellowknife et que, lors des deux dernières éditions des Jeux de l'Alberta, les TNO étaient représentés dans cette discipline.

En attendant, les francophones sont tous les bienvenus aux parties amicales hebdomadaires. Ça se passe le mercredi, à l'école J. H. Sissons, à 20 h. Il ne reste plus que quelques parties avant la relâche de l'été, mais la ligue reprendra du service en septembre.

« En une séance, tu sais jouer », assure le coach.

Photos : Batiste W. Foisy



Au kin-ball, tous les joueurs sont assurés de toucher le ballon au moins un jeu sur trois.



Pour empêcher le ballon de toucher le sol, toutes les parties du corps peuvent être mises à contribution, même les pieds.

CRTC

Avis public
CRTC 2006-53
Appel d'observations Canada

Le Conseil a reçu en date du 9 mars 2006 une demande de Communications Rogers Câble inc. (Rogers) en vue d'ajouter TV Asia, un service non canadien en langue tierce aux listes des services par satellite admissibles à une distribution en mode numérique (les listes numériques).

Le Conseil invite le public à se prononcer sur la demande précitée de Rogers. Les observations doivent parvenir au Conseil au plus tard le **26 mai 2006**.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public **CRTC 2006-53**. Si vous désirez soumettre vos observations ou obtenir une copie de l'avis public, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. Toute information que vous soumettrez, incluant tout renseignement personnel, sera disponible sur le site Internet du CRTC.

#017

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Devine qui a **cessé** de fumer?



Eileen Atigikyoak
NORMAN WELLS

Si vous connaissez quelqu'un qui a cessé de fumer que vous aimeriez mettre en vedette, appelez au **920-8826**



Lancer votre carrière
vers de nouveaux sommets!

Il n'est pas toujours facile de trouver un bon emploi dans le Nord. L'idée de devenir pilote m'a plu, car il s'agit d'une carrière palpitante et le domaine de l'aéronautique offre de nombreuses possibilités d'avancement. En plus d'acquérir de l'expérience, j'approfondis mes connaissances en étudiant à distance afin d'obtenir un baccalauréat en commerce. La bourse offerte par le Programme de perfectionnement professionnel en aviation m'aide à atteindre ce but. Mon B.Com. devrait m'ouvrir des portes qui me mèneront à un poste de gestion dans l'industrie de l'aéronautique.

Samantha Merritt
pilote

Programme de perfectionnement professionnel en aviation

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Agent des opérations et de la formation
Division des aéroports
Ministère des Transports
(867) 873-7161

Territoires du Nord-Ouest Transports — CANADIAN NORTH — Northern Air Transport Association

CHRONIQUE TNO SANTÉ



Des pâtes à toutes les sauces !

Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur
Angélique Ruzindana, rédactrice

Suspectées de faire grossir, les pâtes sont souvent bannies de nos assiettes. Pourtant, elles possèdent de nombreux atouts santé : pauvres en graisses et riches en glucides, elles sont particulièrement rassasiantes ! Il suffit de bien choisir les ingrédients qui les accompagnent. D'ailleurs, les nutritionnistes recommandent d'augmenter notre consommation de glucides et de fibres pour un meilleur équilibre nutritionnel.

De nombreux atouts santé

Comme toutes les céréales, les pâtes apportent essentiellement des glucides complexes. Ces glucides à diffusion progressive régulent entre autres la sécrétion d'insuline chez le diabétique et favorisent la reconstitution des réserves d'énergie chez les sportifs. Les pâtes représentent également une source intéressante de protéines végétales, de minéraux et de fibres. Enfin, inutile de sacrifier les fameuses pâtes aux oeufs ! Leur apport calorique est très proche des pâtes natures : environ 180 Kcal pour un plat de 200 g de pâtes cuites.

Des pâtes partout !

Si les pâtes elles-mêmes ne sont pas très caloriques, leur accompagnement est souvent riche en graisses : beurre, fromage, sauce bolognaise ou carbonara ! Pour un plat principal, optez pour les bons assaisonnements : en ajoutant un simple concentré de tomates, vous profitez d'une source très intéressante de lycopènes, antioxydant précurseur de la vitamine A. Avec du jambon, du boeuf ou du poisson, les pâtes apportent aussi une source complémentaire de protéines, tout en évitant une consommation de viande excessive. Autres recettes santé : les salades de pâtes ! Elles associent des crudités, des herbes aromatiques et un corps gras de qualité : l'huile d'olive… pour autant de plaisir gustatif que de bénéfices !

Astuces pour gastronomes…

Pour dédramatiser encore la consommation des pâtes, utilisez quelques astuces culinaires.

- Le fait de rincer les pâtes sous l'eau chaude après cuisson élimine l'amidon restant et évite qu'elles ne collent. Ainsi, vous ajoutez moins de beurre lors de l'assaisonnement !
- Dans les recettes au fromage, pensez au parmesan, plus riche en goût que le gruyère : vous l'utiliserez alors en plus petites quantités.
- Pour des pâtes à la tomate, choisissez d'ajouter des tomates fraîches coupées en dés au dernier moment, plutôt que de les faire revenir dans l'huile.
- Pour rendre les sauces moins caloriques, il suffit de les allonger avec un peu d'eau de cuisson des pâtes, préalablement aromatisée avec un bouillon cube ou des herbes.
- La viande ou les lardons peuvent aussi être facilement remplacés par des produits de la mer, moins gras : pensez par exemple aux coques, aux crevettes ou au saumon.
- Enfin, les garnitures de légumes rendent les recettes plus légères et très variées, il suffit de se lancer : tagliatelles aux asperges vertes, penne aux courgettes, raviolis aux champignons…

Quels que soient vos goûts, toutes les pâtes s'accordent avec une alimentation équilibrée ! Alors nouilles chinoises ou spaghettis italiens, ces mets ne doivent plus quitter votre cuisine !

Source : http://www.doctissimo.fr/html/nutrition/aliments/pates.htm

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé.

Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter davantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets.

L'adresse pour nous joindre:
5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158,
courriel : santef@franco-nord.com

Accent sur l'alpha

Des centaines de livres neufs fraîchement arrivés



Votre centre des ressources en français est bonifié de plus de 300 livres neufs, fraîchement arrivés à Yellowknife. De la bande dessinée aux guides de jardinage et de couture, en passant par la politique, la poésie, l'art, la religion, l'histoire, le théâtre, le roman, l'humour, les grands classiques littéraires et les nouveautés encore chaudes, etc., vous y trouverez chaussure à votre pied, c'est garanti!

Informez-vous auprès de Nadia au centre des ressources, 48 Taylor Road, dans la bibliothèque de l'École Allain St-Cyr.

Pour plus d'information sur votre service d'alphabétisation en français, communiquez avec le coordonnateur, Jaqui Gagnon, au 920-2919 ou par courriel à alpha@franco-nord.com. Visitez aussi notre site Internet : www.alphatno.ca.

Bonne lecture à tous et toutes!

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 1, numéro 16





La Foire commerciale et congrès du Nunavut 2006

Un événement de taille dans la petite capitale

Arianne Clément

La 15e édition de la Foire commerciale et congrès du Nunavut s'est tenue les 2, 3 et 4 mai derniers au Complexe des jeux d'hiver de l'Arctique. L'événement, qui vise à favoriser le développement économique du Nunavut, réunit différentes figures du monde des affaires et attire de nombreux visiteurs. On pouvait y rencontrer des représentants du gouvernement, des investisseurs, des fournisseurs du Sud et des artisans et commerçants locaux. Il était aussi possible d'assister à différentes conférences articulées autour du thème « Bâtir des ponts ». La foire a connu, cette année encore, un grand succès.

Développement économique et francophonie

L'AFN à la Foire commerciale

Arianne Clément

L'association des francophones du Nunavut (AFN) tenait, lors de la Foire commerciale, un kiosque d'information sur le monde des affaires et les occasions d'emploi en français sur le territoire. On pouvait y recevoir des renseignements sur les activités du Réseau national de développement économique francophone (RDÉE), organisme chapeauté par l'AFN qui a mis sur pied le site *Défi Nunavut* (www.definunavut.com). Ce site, et particulièrement la section du *Carrefour de l'emploi,* vise à établir des connexions entre les employeurs du Nunavut et les chercheurs d'emploi, à développer l'employabilité de la clientèle, à promouvoir l'épanouissement du milieu des affaires et à renforcer les partenariats entre les divers acteurs économiques du territoire. Le devoir de *Défi Nunavut* est aussi de promouvoir la langue française et de maintenir la présence des francophones sur le territoire en leur offrant des services en français.

Chantal Gabriot, coordonnatrice du RDÉE et Sylvain Fortier, coordonnateur de CFRT 107,3 FM

Sylvain Fortier, coordonnateur et animateur de CFRT 107,3 FM, la radio communautaire francophone du Nunavut, était présent au kiosque de l'AFN pour encourager les commerçants à faire de la publicité sur les ondes de la station et pour inciter les citoyens à s'impliquer bénévolement à la radio.

Soulignons aussi que les bénévoles de l'AFN ont profité de la popularité de la foire pour exploiter un bar dont tous les profits seront remis, sous forme de bourses, à un projet *Jeunes entrepreneurs*.

Nunavut en bref

L'emblème du Nord en danger

L'ours blanc est en train de devenir l'une des plus célèbres espèces en voie de disparition dont le péril est attribué au réchauffement planétaire. L'Union mondiale pour la nature (UICN) estime que la population d'ours blancs diminuera de 30 % au cours des prochaines années. L'organisme, qui regroupe plus de 10 000 scientifiques et experts provenant de 181 pays, démontre que le réchauffement climatique provoque la fonte de la banquise dont dépendent la subsistance et la reproduction de l'animal.

Avis de santé publique

Une étude est actuellement menée par le ministère de la Santé et des services sociaux afin de recueillir des données sur la séroprévalence du HTLV-1. Ce virus, qui contamine le sang, peut provoquer la leucémie et certaines maladies du système nerveux. L'HTLV-1 se transmet par relations sexuelles, échanges de seringues et allaitement maternel. Vous pouvez passer gratuitement un test de dépistage à votre centre de santé ou au Bureau de santé publique. Les résultats de l'étude, qui resteront anonymes, permettront d'adopter les mesures nécessaires pour préserver la santé des Nunavimmiut.

Défi « Lire, c'est donner »

L'équipe-école des Trois-Soleils tentera de surmonter, pour une deuxième année, le défi « Lire, c'est donner » des éditions *Scholastic*. Pour relever le défi, les jeunes devront lire 100 livres au cours du mois de mai. S'ils y parviennent, *Scholastic* offrira une collection de livres à un organisme de charité qui vient en aide aux écoles de milieux défavorisés. Le but de l'exercice est de transmettre aux jeunes l'intérêt pour la littérature. Les parents sont également invités à participer en faisant la lecture à leurs enfants ou en lisant avec eux.

Les vétérinaires sont en ville

Le *Iqaluit Rotary Club* fait venir un groupe de vétérinaires à Iqaluit. Vous pouvez prendre rendez-vous pour votre animal en laissant un message au (867) 979-4902. Un préposé vous rappellera pour confirmer le moment de votre rencontre. Faites vite ! Ce service n'est offert que deux fois l'an.

Activités à venir

Bazar CFRT 107,3 FM

Les bénévoles de la radio communautaire CFRT 107,3 FM vous invitent à un marché aux puces bénéfice, le samedi 13 mai, de 10 h à 14 h, au centre communautaire de l'AFN. L'entrée est gratuite ! Pour louer une table de vente, au coût de 15 $, contactez Sylvain Fortier au (867) 979-4606, poste 3.

5 à 7 tapas

L'Association des francophones du Nunavut vous invite à venir déguster des petites bouchées tapas dans une ambiance conviviale et détendue. La soirée se déroulera au centre communautaire de l'AFN le vendredi 26 mai à compter de 17 h. Le coût d'entrée est de 10 $ pour les membres et de 15 $ pour les non-membres.

Nunavut, terre de promesses

Hal Timar, coordonnateur de la Foire commerciale du Nunavut, en entrevue avec le *Nunavoix*

Arianne Clément

Arianne Clément : Quel est le but de la Foire commerciale du Nunavut?

Hal Timar : La foire commerciale est l'événement le plus important s'adressant au monde des affaires dans le Nord, en incluant les Territoires du Nord-Ouest, le Labrador, le Yukon et le Nunavut. Chaque année, la foire et les conférences se déroulent autour d'un thème que nous choisissons en fonction des transformations et de l'évolution du monde des affaires au Nunavut. Le but premier de l'événement, qui demeure le même d'année en année, est de réunir le plus grand nombre d'acteurs du monde des affaires afin qu'ils créent des contacts et qu'ils discutent des nombreuses possibilités qu'offre le territoire.

Il est certain que de grands projets économiques peuvent se réaliser au Nunavut mais il faut pour cela que les gens intéressés se rencontrent et qu'ils planifient ensemble des stratégies. C'est dans cette optique que le thème choisi cette année est « Bâtir des ponts ».

A.C. : Qui participe à cet événement?

H.T. : Il y a les habitants d'Iqaluit et ceux des communautés environnantes. On y accueille aussi des gens venus de pratiquement partout au Canada.

A.C. : Quels sont les bénéfices économiques reliés à la foire?

H.T. : Ils sont considérables. Nous avons 350 délégués dont plus de la moitié vient du sud du Canada. Ces visiteurs doivent débourser des frais pour participer à la foire et assister aux conférences. Ils doivent payer le billet d'avion, l'hôtel et la nourriture. Ils achètent aussi des œuvres d'art produites par les artisans locaux. On peut estimer que chaque personne dépense facilement un minimum de 2 000 $. Nous avons en plus une centaine de kiosques qui génèrent des fonds qui sont directement redistribués dans la communauté

A.C. : Qu'est ce qui peut attirer les entrepreneurs du sud du Canada?

H.T. : Des hommes d'affaires venus de partout voient les perspectives d'affaires au Nunavut. Le marché est complètement ouvert. Le territoire a besoin de l'initiative des entrepreneurs pour combler ses lacunes et exploiter ses ressources. Le Nunavut, pour se développer, a besoin que l'on mette sur pied des services, notamment en construction, et que l'on érige des commerces et des industries. L'exploitation des pêches et des mines ainsi que le tourisme sont des secteurs très attrayants. Les gens d'affaires viennent ici parce qu'ils savent que le Nunavut est une terre de promesses.



Micro à la main, Hal Timar s'amusait ferme comme animateur de la Foire.

Chronique *Anthropologie urbaine*

Un peuple, un pirate, une colonie et quelques soldats

Sylvain Fortier

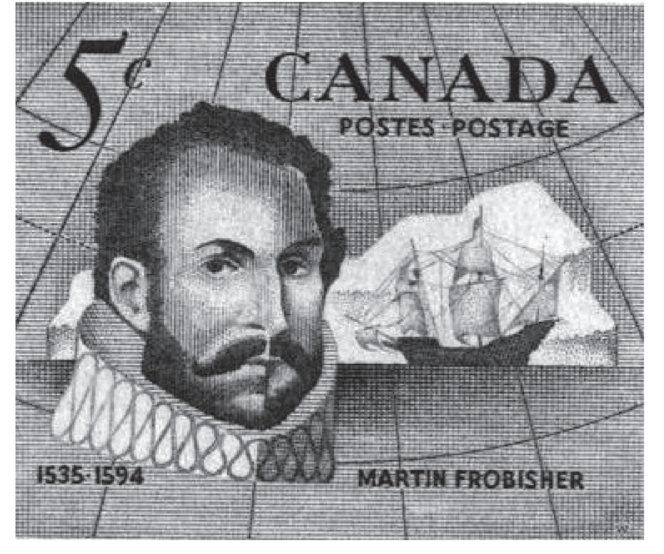
Bienvenue à cette nouvelle chronique mensuelle. D'abord, une définition du titre s'impose ; Anthropologie urbaine, ça signifie quoi ?

Bien, si nous nous référons au dictionnaire, Le Robert par exemple, anthropologie signifie « Ensemble des sciences qui étudient l'homme » et urbain pour sa part se définit comme « ce qui est de la ville ». Ma chronique portera donc sur la vie humaine dans le milieu urbain de la ville d'Iqaluit. On y rencontrera les individus, les groupes et les lieux qui la forgent, la colorent et l'animent. Voilà qui est dit.

D'autre part, ce billet n'a aucune prétention scientifique ni éducative et constituera plutôt une visite guidée de cette ville étonnante et multiple qu'est Iqaluit, dont le nom en langue inuktitut signifie « poissons » au pluriel. On y trouvera moult anecdotes et choses étonnantes, un peu comme si l'on se promenait à travers un de ces vieux cabinets de curiosités où la surprise et le ravissement jaillissent de chaque recoin. Pour ce premier rendez-vous cependant, en guise d'introduction, nous ferons un voyage dans le temps. Voici la première partie d'un brin d'histoire portant sur la plus jeune capitale du Canada .

C'est vers 700 Avant J.-C. que le peuple de la culture dorsétienne fait son apparition dans l'Arctique de l'est. Les Dorsétiens disparaîtront **vers l'an 1000,** remplacés par les Thuléens (chasseurs de baleines), ancêtres des Inuits modernes.

Pour ce qui est de la présence des Blancs, c'est en 1576 que Martin Frobisher, un explorateur selon certains, un pirate selon d'autres, à la recherche du passage du Nord-Ouest (un sujet redevenu actuel…) accoste pour une première fois dans la baie qui portera bientôt son nom. Il est à l'emploi de Sa Majesté Élisabeth 1ère, alors souveraine de l'empire britannique. Convaincu qu'il a trouvé de l'or, il charge des tonnes de minerai pour les emporter en Angleterre. Il s'est avéré par la suite qu'il ne s'agissait que de pyrite de fer, l'or des fous ! Au cours de ses trois voyages, celui



que beaucoup considèrent comme un forban se sera fait un nombre impressionnant d'ennemis au sein de la population inuite. Il avait notamment ramené quelques « otages » lors de sa deuxième visite. On raconte même que la fin de son troisième et dernier périple ressemblait plutôt à une fuite…

La vie du peuple inuit poursuit presque sans heurt son cours rude et tranquille lorsqu'en 1942, l'Air Force des États-Unis arrive à Koojesse Inlet (tout près de l'actuel dépotoir municipal) pour y construire une base militaire accueillant et ravitaillant les avions en route vers l'Europe. Avec cette base opérationnelle, les transports et les communications s'améliorent et incitent la Compagnie de la Baie d'Hudson à s'installer à Niaqunngut (Apex) où les Inuits se sont aussi déplacés. Nous pouvons toujours y apercevoir les édifices de la société. Nous reviendrons d'ailleurs plus en détails sur l'histoire de cette étonnante excroissance d'Iqaluit qu'est Apex.

En 1955, la colonie acquiert paradoxalement le nom de Frobisher Bay, en l'honneur du forban plus haut cité, et devient un centre névralgique pour la construction de la DEW Line, la fameuse ligne de défense radar instaurée au plus fort de la guerre froide opposant les États-Unis et l'URSS. À ce moment, on parlait plutôt de souveraineté territoriale nord-américaine. La population comptait 1200 habitants à l'époque. Ce n'est qu'en 1963 que l'armée états-unienne quittera Iqaluit, laissant le soin aux Forces armées canadiennes de gérer les différentes installations ainsi que de nettoyer les sites maintenant désuets et contaminés…

Tant de choses bougeront pour notre localité à partir des années 1970 que nous devrons y revenir dans le cadre de notre prochaine chronique.

D'ici là, faites-moi part de vos questions, commentaires et suggestions à l'adresse courriel suivante : cfrt@nunafranc.ca . Il me fera plaisir d'y répondre.

Le mois prochain : Le cœur d'un nouveau territoire.





CP. 880, Iqaluit, Nunavut, X0A 0H0
Tél. 867-979-4606
Télec. 867-979-0800
communications@nunafranc.ca
www.franconunavut.ca

Journaliste : Arianne Clément
Collaborateurs : Yoan Barriault, Sabrina Bertrand, Daniel Cuerrier, Sylvain Fortier, Daniel Hubert, Carolyn Mallory, Tania Viens.

Le Nunavoix est une production de l'Association des francophones du Nunavut et est réalisé grâce à l'aimable collaboration de L'Aquilon.

L'Association des francophones du Nunavut (AFN) est le porte-parole officiel de la communauté franco-nunavoise. Sa mission est d'œuvrer à l'affirmation et au plein épanouissement de la francophonie au Nunavut dans une perspective d'harmonie avec les autres cultures.

125 000 nouvelles places de garderies

Josée Verner compte sur les minorités.

Jean-François Bertrand

Le gouvernement conservateur, qui donnera aux parents 1200 $ par année par enfant de moins de six ans, veut créer 125000 places de garderies et soutient tenir compte des francophones minoritaires.

« Nous sommes fermement engagés à collaborer avec les communautés en situation minoritaire, et c'est ce que nous allons faire dans les prochaines semaines », a déclaré la ministre responsable des Langues officielles, Josée Verner.

C'était à l'occasion du lancement d'un site Web, à www.gardedenfants.ca, destiné à informer les parents. Ceux-ci, a expliqué Mme Verner, peuvent également appeler au 1-800-387-1194.

La mise en place du « Plan universel pour la garde d'enfants du Canada », qui comprend la « Prestation universelle pour la garde d'enfants » et « l'Initiative sur les places en garderie », est sous réserve de l'approbation du budget aux Communes et au Sénat.

Le gouvernement mettra sur pied un comité consultatif chargé d'identifier les meilleures pistes de solution pour créer, sur cinq ans, 125,000 places de garderies, à un coût de 250 millions $ par année. « J'espère que les communautés francophones et anglophones en situation minoritaire nous feront bénéficier de leurs expériences, elles qui sont souvent sorties des sentiers battus pour établir des centres de la petite enfance modernes », a expliqué Mme Verner.

C'est un discours qui plaît à Ghislaine Pilon, présidente de la Conférence nationale des parents francophones. « Elle a très bien compris notre message », dit-elle. Mme Pilon s'est adressée en avril à la ministre lors d'une rencontre de la FCFA et lui avait fait part du besoin – et de la nécessité – de Centres de la petite enfance et de la famille pour les minorités francophones.

Selon elle, 1200 $ par année par enfant peut peut-être aider certaines familles. « Mais des services de garde de bonne qualité sont nécessaires. » L'abandon par les conservateurs du programme national de garderies du gouvernement Martin est très décevant pour la CNPF. « Nous sommes inquiets, nous avons à refaire beaucoup de travail de sensibilisation », a déclaré Mme Pilon à l'APF.

« Je suis mère de trois enfants, a dit la ministre Verner. Il me fait chaud au cœur que notre gouvernement propose des solutions pour améliorer le sort des familles canadiennes. »

Le critique libéral de Patrimoine canadien a rappelé que « nous avions travaillé d'arrache-pied pour aller chercher dans les ententes avec toutes les provinces, pour les garderies, des clauses linguistiques. Là, c'est *flushé*».

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada | Public Works and Government Services Canada

DEMANDE D'EXPRESSION D'INTÉRÊT
Location d'espace à bureaux

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) désire recevoir des renseignements pour un projet éventuel touchant la location de locaux à bureaux répondant aux critères suivants :

(A) SUPERFICIE :
245 m2 utilisables de locaux à bureaux situés dans la ville de Yellowknife (T.N.-O.)

(B) IMMEUBLE A BUREAUX SITUES A L'INTERIEUR DES LIMITES SUIVANTES :
À l'ouest : la 49e Avenue;
Au nord : la 44e Rue;
À l'est : la 52e Avenue ;
Au sud : la 53e/54e rue.
Sauf indication contraire, les emplacements visés couvrent les deux côtés de la rue.

(C) DESCRIPTION :

Espace continu de locaux à bureaux
Les immeubles servant à des fins industrielles ne seront pas retenus pour analyse.

(D) DISPONIBILITE DES LIEUX :
Les locaux doivent être disponibles au moins six (6) semaines avant la date d'entrée en vigueur proposée de la location pour permettre de préparer les lieux.

(E) BAIL ET DATE DE DEBUT DE LA LOCATION :
Bail de trois (3) ans, à partir du 1er janvier 2007, avec trois (3) périodes de renouvellement facultatives d'un (1) an chacune.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS :
Pour plus de renseignements concernant ce projet, communiquer avec Ken Von Skopczynski, agent principal des marchés de location, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 10025, avenue Jasper, 5e étage, Telus Plaza North, Edmonton (Alberta) T5J 1S6, téléphone (780) 497-3582, télécopieur (780) 497-3675.

Prière de mentionner sur l'envoi le numéro de Demande d'expression d'intérêt 526705. Prière aussi de fournir, dans votre lettre, suffisamment de détails concernant les locaux offerts, ainsi qu'un plan d'étage.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Services des contrats - Unité de réception des soumissions
5e étage, Telus Plaza North
10025, avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T5J 1S6 télécopieur
Télécopieur : (780) 497-3510

Pour être prises en considération, les réponses à la présente demande d'expression d'intérêt doivent être reçues à l'adresse ci-dessus, au plus tard, à 14 h, heure locale, le 31 mai 2006.

Tout agent répondant à la présente invitation au nom du propriétaire de l'immeuble devra joindre à sa lettre une attestation écrite de ce dernier, témoignant du fait qu'il est bel et bien son mandataire.

Il ne s'agit ni d'une offre ni d'un appel d'offres, mais simplement d'une demande visant à connaître la disponibilité d'espace à louer. Cette démarche vise seulement à recueillir des renseignements généraux sur la disponibilité de locaux à louer. TPSGC ne sera pas tenu de demander des soumissions ni de louer des locaux. Pour ce besoin éventuel en matière de locaux ou pour tout autre besoin semblable, TPSGC se réserve le droit de lancer une invitation à soumissionner, conformément à l'information qu'il reçoit à la suite de cette annonce ou conformément à toute autre information qui pourrait lui être présentée avant la date limite de réception des offres. Il se réserve également le droit de lancer un appel d'offres.

On peut également examiner la demande d'expression d'intérêt sur le site Web de MERX http://www.merx.com





DEMANDE DE PROPOSITION
Services d'alimentation, d'entretien ménager et de buanderie

N° de référence 701005

L'Administration de santé territoriale Stanton fait une demande de proposition auprès d'entrepreneurs qualifiés pour la prestation de services d'alimentation, d'entretien ménager et de buanderie.

On peut faire parvenir les propositions à l'Administration de santé territoriale Stanton, Département de la gestion du matériel, rez-de-chaussée, Hôpital territorial Stanton, 550, Byrne Road, Yellowknife NT. Tél. : (867) 669-7173; fax : (867) 660-4132, au plus tard à :

15 h. heure locale, le 15 juin 2006

On peut se procurer les documents à l'adresse susmentionnée.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement s'applique à la présente demande de proposition.

L'Administration n'est pas tenue d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



APPEL D'OFFRES
Application d'un agrégat de surface
Charger, transporter et épandre un aggrégat de surface
CT 100366
Routes 1 et 7 - TNO

On peut faire parvenir les soumissions cachetées jusqu'à 15 h., heure locale, le 17 mai 2006, au bureau des contrats du ministère des Transports de Fort Simpson, de Hay River ou de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres.

On peut se procurer les documents dans un bureau du ministère des Transports de l'une des communautés susmentionnées à partir du 1er mai 2006.

Il y aura rencontre avant soumissions qui se tiendra le 1er mai 2006, à 13 h 30, le 8 mai 2006, au bureau de la voirie de Hay River, 76, Capîtal Drive, Bureau 201.

Renseignements généraux : Diana Field
Tél. : (867) 874-5010
Renseignements techniques : Will Mudry
Tél. : (867) 874-5025

Pour obtenir de l'information sur les contrats du ministère des Transports, consultez le site Web au http://www.contractregistry.nt.ca/public



APPEL D'OFFRES

Application d'une seule couche de traitement de surface
Production d'un aggrégat de surface, réparations et épandage d'une seule couche de traitement de surface
CT 100364
Routes 3, Km 243 à 272 - TNO

On peut faire parvenir les soumissions cachetées **jusqu'à 15 h., heure locale, le 17 mai 2006, au bureau des contrats du ministère de Hay River**, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres.

On peut se procurer les documents au bureau du ministère des Transports de Hay River à partir du 1er mai 2006.

Il y aura rencontre avant soumissions qui se tiendra à 13 h 30, le 8 mai 2006, au bureau de la voirie de Hay River, 76, Capîtal Drive, Bureau 201.

Renseignements généraux : Diana Field
Tél. : (867) 874-5010
Renseignements techniques : Gilles Roy
Tél. : (867) 874-5019

Pour obtenir de l'information sur les contrats du ministère des Transports, consultez le site Web au http://www.contractregistry.nt.ca/public



Avis public CRTC 2006-54

Canadä

Le Conseil a été saisi des demandes qui suivent. La date limite pour le dépôt des interventions/observations est le **31 mai 2006**.

- **Toronto Maple Leafs Network Ltd.** — Modification de licence d'une entreprise de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 2 — Pour l'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public **CRTC 2006-54**. Si vous désirez appuyer où vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis public, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. Toute information que vous soumettrez, incluant tout renseignement personnel, sera disponible sur le site Internet du CRTC.

#016

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse :	Direction des polluants et de l'assainissement de AINC
Emplacement :	118° 130' 00" de lat. N 72° 45' 10" de long. O
Objet:	Incinération et évaluation environnementale du site

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au 765-0106 avant le 2 juin 2006.



Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux
L'hon. J. Michael Miltenberger, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Ateliers éducatifs sur la démence

N° HS0340

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès de personnes qualifiées pour la founiture d'ateliers éducatifs sur le sujet de la démence.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'adresse suivante : Kathleen Mackey, planificatrice en matière de santé, Soins de longue durée, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 5022, 49e Rue, 7e étage, Centre Square Tower, Yellowknife NT X1A 3R8, au plus tard :

à 15 h, heure normale des Rocheuses, le 25 mai 2006.

On peut se procurer les paramètres auprès de Kathleen Mackey, à l'adresse susmentionnée, ou l'appeler au (867) 873-7430, pour lui poser des questions.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique à cette demande de propositions.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
L'honorable David Krutko, ministre

APPEL D'OFFRES

Nouvelle construction - Main d'oeuvre seulement

1 unité de 3 chambres à coucher

1 unité de 2 chambres à coucher, 1 duplex

Deline, TNO

PM 003142

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest fait un appel d'offres pour la main d'oeuvre pour construire une unité de 3 chambres à coucher, 1 unité de 2 chambres à coucher et 1 duplex à Deline, TNO.

Un montant de 150 $ plus la TPS non remboursable, est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres, payable par chèque ou en argent comptant seulement. On peut se procurer les documents d'appel d'offres au bureau de la Société d'habitation du Sahtu, 4, Caribou Crescent, Norman Wells, TNO. On peut également voir les documents à l'Association de la construction des TNO, à Yellowknife, et au bureau du Sahtu de la Société d'habitation des TNO.

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'adresse susmentionnée, au plus tard :

à 15 h, heure locale, le 7 may 2006.

Les offres doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet.

La politique d'encouragement aux entreprises du GTNO s'applique à cet appel d'offres. Quand on parle de local dans cet appel d'offres, on fait référence à Deline, TNO.

La Société n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements : Guy Saint-Andre
Tél. : (867) 587-5100
Fax : (867) 587-5101



Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services
L'hon. Floyd K. Roland, ministre

À VENDRE ET À ENLEVER

Le ministère des Travaux publics et des Services fait une offre pour acheter et enlever des véhicules appartenant au gouvernement, et dont la liste suit. Les véhicules sont offers tels quels, et sont assujettis aux termes et conditions précisés dans les documents d'offre d'achat. La TPS s'applique au moment de la vente.

Article 1 - Fourgonette Ford Sport Aérostar XL 1990

Article 2 - Fourgonette Ford Sport Aérostar XL 1990

Article 3 - Fourgonette Ford Sport Aérostar XL 1991

Article 4 - Camion GMC Sierra SL 2500, cabine allongée 1992

Article 5 - Fort Taurus GL, 4 portes, Sedan 1994

Article 6 - Camion Ford F350 XL 4 portes, 1995

Article 7 - Camion GMC Sierra, HD K2500, 4 X 4, cabine allongée 2004

On peut se procurer les formularies d'offres d'achat au Ministère des Travaux publics et des Services, Bureau régional du Slave Nord, 5013, 44e Rue, Yellowknife, TNO.

On peut voir les véhicules sur rendez-vous, à l'entreprôt des services d'approvisionnements du GTNO, 415, Byrne Road, à Yellowknife, en appelant le superviseur de l'entrepôt, au (867) 873-7163, de 8 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi.

Les offres doivent être faites sur les formulaires d'offres d'achat prévus à cet effet et doivent parvenir à l'adresse suivante : Travaux publics et Services, Bureau régional du Slave Nord, 5013, 44e Rue, Yellowknife, TNO, au plus tard :

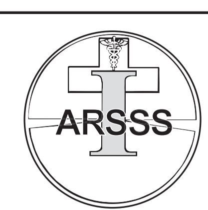
à 16 h, heure locale, le 26 mai 2006.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus élevée ou toute offre reçue.

Offres d'emplois



Territoires du Nord-Ouest



Superviseur de clinique

Services de santé mentale et de toxicomanie **Inuvik, TNO**
Le traitement initial est de 36,08 $ l'heure (soit environ 70 356 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 9 836 $.

N° du concours : 2006-47-3726 **Date limite :** le 26 mai 2006

Intervenant en santé communautaire

Services de santé mentale et de toxicomanie **Tsiigehtchic, TNO**
Le traitement initial est de 25,93 $ l'heure (soit environ 50 564 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 11 583 $.

N° du concours : 2006-47-3727 **Date limite :** le 19 mai 2006

Intervenant en santé communautaire

Services de santé mentale et de toxicomanie **Tuktoyaktuk, TNO**
Le traitement initial est de 25,93 $ l'heure (soit environ 50 564 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 14 448 $.

N° du concours : 2006-47-3728 **Date limite :** le 19 mai 2006

Conseiller - Santé mentale et toxicomanie

Services de santé mentale et de toxicomanie **Tuktoyaktuk, TNO**
Le traitement initial est de 31,61 $ l'heure (soit environ 61 640 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 14 448 $.

N° du concours : 2006-47-3730 **Date limite :** le 26 mai 2006

Travailleur social communautaire, niveau III

Programmes sociaux **Ulukhatktok, TNO**
Le traitement initial est de 34,52 $ l'heure (soit environ 67 314 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 16 514 $.

N° du concours : 2006-57-3736 **Date limite :** Le 19 mai 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Centre des services à la clientèle d'Inuvik, Ministère des Ressources humaines, C.P. 1869, Inuvik NT X0E 0T0.
Fax : (867) 678-6620; téléphone : (867) 678-6600 ou 1 877 445-5582 (sans frais); courriel : jobsinuvik@gov.nt.ca

- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : http://www.hr.gov.nt.ca/employment*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable pour certains postes.*
- *Nous exigeons un certificat de santé pour certains postes.*



Territoires du Nord-Ouest Ministère des Transports
L'hon. Michael McLeod, ministre

APPEL D'OFFRES

Marques sur la chaussée routière - 2006

Application des marques de peinture sur les routes des TNO

CT 100373

- Routes des TNO -

On peut faire parvenir les soumissions cachetées jusqu'à 15 h., heure locale, le 24 mai 2006, au bureau des contrats du ministère des Transports de Hay River ou de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres.

On peut se procurer les documents dans un bureau du ministère des Transports de l'une des communautés susmentionnées à partir du 8 mai 2006.

Il y aura rencontre avant soumissions qui se tiendra le **15 mai 2006, à 13 h 30**, au bureau de la voirie de Hay River, 76, Capital Drive, Bureau 201.

Renseignements généraux : Diana Field
Tél. : (867) 874-5010
Renseignements techniques : Gilles Roy
Tél. : (867) 874-5019

Pour obtenir de l'information sur les contrats du ministère des Transports, consultez le site Web au http://www.contractregistry.nt.ca/public



LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
L'honorable David Krutko, ministre

APPEL D'OFFRES

Rénovation - Main d'oeuvre seulement

1 unité en bois rond de 2 chambres à coucher

Colville Lake, TNO

PM 003141

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest fait un appel d'offres pour la main d'oeuvre pour rénover une unité en bois rond de 2 chambres à coucher, à Colville Lake, TNO.

On peut se procurer les documents d'appel d'offres au bureau de la Société d'habitation du Sahtu, 4, Caribou Crescent, Norman Wells, TNO. On peut également voir les documents à l'Association de la construction des TNO, à Yellowknife, et au bureau du Sahtu de la Société d'habitation des TNO.

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'adresse susmentionnée, au plus tard :

à 15 h, heure locale, le 19 mai 2006.

Les offres doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet.

La politique d'encouragement aux entreprises du GTNO s'applique à cet appel d'offres. Quand on parle de local dans cet appel d'offres, on fait référence à Deline, TNO.

La Société n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements : Guy Saint-Andre
Tél. : (867) 587-5100
Fax : (867) 587-5101

Air Canada et les droits des francophones

Débat timide en Chambre

Jean-François Bertrand

Si le dépôt du rapport annuel de la Commissaire aux langues officielles a suscité des réactions de la part des critiques de l'opposition, il n'y a eu qu'une intervention en Chambre lors de la période des questions, mardi.

C'est Jean Lapierre (Outremont, Qc -- Lib.), porte-parole en matière de transports qui a rappelé, citant Dyane Adam, qu'il existait un vide linguistique depuis la restructuration d'Air Canada, quant aux droits linguistiques des passagers et employés. « Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas encore déposé, comme nous, des amendements à la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada pour s'assurer que les droits linguistiques des francophones et des anglophones soient respectés à Air Canada et dans toutes ses filiales? », a demandé M. Lapierre.

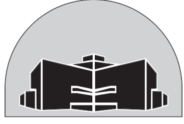
Le responsable du dossier, Lawrence Cannon, Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, a répondu que le gouvernement prenait au sérieux les recommandations de la Commissaire. « Il faut mentionner que la commissaire avait soulevé les mêmes questions il y a quelques années, lorsqu'elle avait déposé deux autres rapports qui indiquaient la même chose. C'est à la hâte, finalement, que mon prédécesseur s'est empressé de déposer un projet de loi qui est mort au Feuilleton. »

« Le ministre des Transports va-t-il déposer immédiatement un projet de loi? », a demandé M. Lapierre. M. Cannon a répondu qu'il avait rencontré la Commissaire aux langues officielles et « elle a porté ce dossier à mon attention. »



Alain Bessette

Le samedi 6 mai avait lieu la cérémonie de graduation des diplômés du Collège de l'Arctique au Centre récréatif de Fort Smith.



ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Voulez-vous vous lancer dans une carrière pleine de défis?

Avez-vous déjà pensé à faire carrière dans le soin des yeux?

Avez-vous 18 ans ou plus, êtes-vous en bonne santé et êtes-vous en mesure de beaucoup voyager dans le Nord?

Pouvez-vous vous engager dans un programme postsecondaire de deux ans?

Si vous avez répondu oui aux questions, le département d'ophtalmologie de l'Administration de santé territoriale Stanton peut alors vous offrir une excellente formation postsecondaire.

Le programme de formation en technologie ophtalmique est un programme postsecondaire composé de quatre semestres de six mois et qui comprend de l'instruction clinique, pratique et en classe. Le prochain programme débute en septembre 2006. Si vous complétez la formation avec succès, vous serez certifié comme technicien ou technologue médical en ophtalmologie. Les prérequis scolaires minimum pour pouvoir s'inscrire au programme sont un diplôme en études secondaires avec l'anglais 30, les maths appliquées 30, et la biologie 30 (la physique 30 ou la chimie 30 sont équivalents acceptables). Une note moyenne finale de 65 % ou plus est exigée dans toutes les matières. De l'expérience médicale ou des expériences équivalentes seront prises en considération. Le recrutement pour le programme se conforme aux lignes directrices du programme d'action positive du GTNO. Les diplômés du programme peuvent se qualifier pour un crédit de transfert de deux ans, dans le cadre d'un baccalauréat es sciences à l'Université d'Athabasca.

Ce programme est reconnu par le GTNO comme un programme d'éducation postsecondaire et les étudiants qui se qualifient peuvent demander de l'aide financière par le biais de prêts aux étudiants.

Pour obtenir une trousse de renseignements ou le dossier de demande :
Kent Rose, éducateur clinique/directeur du programme, OMTTP, Administration de santé territoriale Stanton, Clinique d'ophtalmologie, C.P. 10, Yellowknife NT X1A 2N1, Tél. : (867) 873-3577; courriel : kent_rose@gov.nt.ca

Les candidats doivent fournir un relevé de notes, une vérification du casier judiciaire, un certificat de santé; ils doivent également clairement établir leur admissibilité au programme d'action positive du GTNO.

Les demandes doivent parvenir au plus tard : **à 16 h, le 2 juin 2006**, à la Clinique ophtalmologique Stanton.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Administrateur de l'information sur la santé communautaire

Ministère de la Santé et des Services sociaux **Yellowknife, TNO**
Service territoriaux intégrés
Deux postes à durée déterminée d'un an
Le traitement initial est de 21,05 $ l'heure (soit environ 41 048 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

N° du concours : 2006-49-3739 **Date limite :** le 19 mai 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Centre des services à la clientèle de Yellowknife, Ministère des Ressources humaines, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

Bibliothécaire local adjoint

Ministère de l'Éducation de la Culture et de la Formation **Hay River, TNO**
Services des bibliothèques
Nous prendrons en considération des employés sous-classés
Poste à temps partiel à durée indéterminée - 8 heures par semaine

Le traitement initial est de 21,05 $ l'heure (soit environ 8 757 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 697,17 $.

N° du concours : 2006-71-3703 **Date limite :** le 19 mai 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Centre des services à la clientèle de Hay River, Ministère des Ressources humaines, 2e étage, Centre Wright, Bureau 209, 62 Woodland Drive, Hay River NT X0E 1G1.
Fax : (867) 874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Agent de la paie

Ministère des Ressources humaines **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 27,76 $ l'heure (soit environ 54 132 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

N° du concours : 2006-14-3738 **Date limite :** le 19 mai 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Centre des services à la clientèle de Yellowknife, Ministère des Ressources humaines, 3e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Chef de section – Tourisme et parcs

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement **Fort Simpson, TNO**
Le traitement varie entre 39,34 $ et 44,62 $ l'heure (soit entre 76 713 $ et 87 009 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 630 $.

Le candidat doit avoir un permis de conduire de classe 5 valide.

N° du concours : 2006-63-3756 **Date limite :** le 19 mai 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Centre des services à la clientèle de Fort Smith, Ministère des Ressources humaines, C.P. 876, Fort Smith NT X0E 0P0.
Fax : (867) 872-2302; courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca

Commis aux valeurs mobilières

Ministère de la Justice **Yellowknife, TNO**
Enregistrement des documents officiels
Poste à mi-temps

Le traitement est présentement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1 250 $.

N° du concours : 2006-82-3752 **Date limite :** le 19 mai 2006

Inspecteur des installations électriques

Ministère des Travaux publics et des Services **Yellowknife, TNO**
Sécurité en électricité et en mécanique
Il s'agit d'un poste non traditionnel

Le traitement initial est de 36,08 $ l'heure (soit environ 70 356 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

N° du concours : 2006-32-3740 **Date limite :** le 19 mai 2006

Agent principal des finances

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation **Yellowknife, TNO**
Programmes de la sécurité du revenu

Le traitement initial est de 33,06 $ l'heure (soit environ 64 467 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

N° du concours : 2006-71-3744 **Date limite :** le 19 mai 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Centre des services à la clientèle de Yellowknife, Ministère des Ressources humaines, 3e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0172; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : http://www.hr.gov.nt.ca/employment*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable pour certains postes. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous exigeons un certificat de santé pour certains postes.*



Territoires du Nord-Ouest



Dans le coin de la patinoire avec Simon Lamoureux

Post mortem du CH

Après les deux victoires du Canadien en Caroline, la frénésie s'est emparée des partisans de l'équipe à un point tel qu'on se demandait déjà en combien de parties le CH disposerait des Sénateurs… en deuxième ronde. On rêvait déjà à la Coupe Stanley, mais les joueurs des Hurricanes en ont décidé autrement en remportant rien de moins que les quatre parties suivantes pour disposer du CH en six parties. Confrontés à cette « triste » réalité, les fidèles partisans devront encore patienter avant de voir leurs favoris parader sur la rue Sainte-Catherine!

Maintenant, l'heure est au bilan. Après une première moitié de saison plutôt ordinaire où le bleu-blanc-rouge se présentait une partie sur deux et voyait sa participation aux séries être fortement compromise, le Canadien s'est réveillé au retour des Jeux Olympiques et a joué du hockey inspiré pour terminer à la 7e position et se qualifier de justesse pour les séries. Les joueurs peuvent dire un gros merci à leur gardien Cristobal Huet qui a littéralement transporté l'équipe sur ses épaules jusqu'à la toute fin de la saison.

Plusieurs diront que le Canadien a joué contre une meilleure équipe et que toutes proportions gardées, les résultats du CH cette année laissent présager une saison 2006-2007 encore plus prometteuse. C'est vrai, mais le Canadien avait les Hurricanes dans les câbles et aurait pu remporter la série. Les solides prestations du gardien recru de la Caroline, l'inexpérience de certains joueurs, les chances ratées par Mike Ribeiro (!!!) et la mollesse en défensive de Sheldon Souray et de Craig Rivet sont toutes des raisons qui pourraient expliquer les insuccès de l'équipe en première ronde. Oubliez la blessure à Saku Koivu et le fait qu'il soit supposément un grand leader.

Le capitaine du Canadien est avant tout un joueur surévalué et surpayé qui devrait jouer sur un troisième trio, sans plus. Avec la fougue et la détermination qu'il déploie match après match, Steve Bégin peut facilement assurer un aussi bon leadership que Koivu. Enfin, peu importe les raisons, il faut donner crédit aux Hurricanes, qui ont montré beaucoup de caractère pour revenir de l'arrière après deux défaites à domicile.

Sur le plan personnel, on a eu droit à de belles surprises cette année. Outre Huet, la recrue Chris Higgins a impressionné avec ses 23 buts, pas si mal pour une recrue de 22 ans. Andrei Markov a été le général à la ligne bleue et Mike Komisarek commence sérieusement a prouver à tous pourquoi le Canadien l'a sélectionné en 1re ronde (7e au total) au repêchage de 2001. Quant à Alex Kovalev, il a connu une saison en dents de scie (65 points en 69 parties), mais s'est repris de brillante façon en série. Si l'état-major peut lui trouver un gros joueur de centre capable de l'alimenter, il pourrait être encore plus dangereux l'an prochain.

Dans l'ensemble, le Canadien a connu une saison plutôt satisfaisante (note de 7,5/10). Une chose est certaine, avec Carbo comme nouvel entraîneur et les jeunes qui prennent de plus en plus d'expérience, le CH s'en va assurément dans la bonne direction.

Voici à quoi on peut s'attendre chez le Canadien l'an prochain :

De retour : Huet, Komisarek, Bouillon, Markov, Rivet, Dandenault, Kovalev, Koivu, Ryder, Perezhogin, Plekanec, Higgins, Bégin, Murray, Downey.

Échangés au cours de l'été? : Souray, Abischer, Bonk, Ribeiro.

Ils sont partis : Bulis, Zednik, Sundstrom, Streit, Simpson.

La relève : Andrei Kostitsyn (AV), Maxim Lapierre (AV), Kyle Chipchura (AV), Cory Urquart (AV), Jean-Philippe Côté (D), Andrew Archer (D), Yan Danis (G)





Technicien de laboratoire médical et de radiologie

Fort Simpson, TNO

Le traitement est présentement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 630 $. La vérification du casier judiciaire et un certificat de santé sont des conditions préalables à cet emploi.

No du concours : 2006-37-3762
Date limite : Le 19 mai 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, GTNO, C.P. 876, Fort Smith, NT X0E 0P0. Fax : (867) 872-2302; courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca

Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : http://www.hr.gov.nt.ca/employment



Travailleur social communautaire, niveau III

Fort Resolution, TNO
Le traitement initial est de 34,52 $ l'heure (soit environ 67 314 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 864 $.

No du concours : 2006-57-3743
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Travailleur social - Famille et communauté

Yellowknife, TNO
Deux postes à durée déterminée de six mois, jusqu'à novembre 2006

Le traitement initial est de 34,52 $ l'heure (soit environ 67 314 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2006-57-3750
Date limite : Le 19 mai 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Centre des services à la clientèle de Yellowknife, Ministère des Ressources humaines, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : http://www.hr.gov.nt.ca/employment*
- *Nous prendrons en considération l'éducation et les expériences équivalentes.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pendant six mois pour des postes semblables.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat retenu devra obtenir un certificat de santé.*



Public Service Commission of Canada — Commission de la fonction publique du Canada



Occasions d'emploi

Affaires indiennes et du Nord Canada

YELLOWKNIFE (T. N.-O.)

Ouvert aux personnes travaillant ou résidant à Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest et dans un rayon de 80km de cette communauté.

Agente ou Agent de soutien aux biens et installations
Prière de mentionner le numéro de référence **IAN06J-002205-000047**
Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) souhaite pourvoir un poste à temps plein de durée déterminée qui prendra fin en mars 2007 d'agente ou agent de soutien aux biens et installations. La personne retenue sera responsable de la mise en œuvre d'un programme complet de gestion de biens et d'installations pour la Région des Territoires du Nord-Ouest du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le salaire annuel s'échelonnera entre **47 075 $ to 50 721$** plus primes pour l'affectation dans le Nord.
Pour relever ce défi, vous devez détenir un diplôme d'études secondaires ou combinaison acceptable d'études, d'expérience ou de formation dans un domaine connexe. Vous devez avoir de l'expérience dans CHACUN des domaines suivants :
- Expérience de la gestion de projets.
- Expérience de la gestion de biens et d'installations.
- Expérience de la coordination et de la supervision de rénovations.
- Expérience de l'établissement de prévisions budgétaires.
- Expérience de l'utilisation d'ordinateurs et de logiciels tels que *GroupWise*, la suite *Corel Office* et *Microsoft Office*.

Agente ou Agent de gestion des biens et du matériel
Prière de mentionner le numéro de référence **IAN06J-002205-000059**
Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) souhaite pourvoir un poste permanent à temps plein d'agente ou agent de gestion des biens et du matériel. La personne titulaire sera responsable de l'administration de programmes spécifiques de gestion de biens et du matériel, du programme de gestion de la flottille de véhicules, des fonctions liés à l'expédition et à l'entreposage, du programme interne des services ministériels pour le développement durable et la protection de l'environnement et du programme de coordination de l'image de marque. Le salaire annuel s'échelonnera entre **47 075 $ to 50 721$** plus primes pour l'affectation dans le Nord.
Pour relever ce défi, vous devez détenir un diplôme d'études secondaires ou combinaison acceptable d'études, d'expérience ou de formation dans un domaine connexe. Vous devez avoir de l'expérience dans CHACUN des domaines suivants :
- Expérience de la gestion des biens et du matériel.
- Expérience de la prévision budgétaire.
- Expérience de l'utilisation d'ordinateurs et de logiciels tels que *GroupWise*, le progiciel *Corel Office* et *Microsoft Office*.

Nota (tous postes): La date limite pour présenter les candidatures est **le 19 mai 2006**. La maîtrise de l'anglais est essentielle. Un bassin de candidats admis pourra être établi afin de doter des postes similaires de durée déterminée ou permanente. Une vérification du statut de fiabilité/sécurité sera effectuée avant la nomination. Une déclaration de bonne santé pour poste isolé pourra être requise avant la nomination. La possession d'un permis de conduire valide est une condition d'emploi de ce poste.
Pour plus d'information sur ces postes, incluant les critères de présélection additionnelles, et pour présenter votre candidature, visitez le site **www.emplois.gc.ca** . Pour plus d'information au sujet de l'AINC, visitez notre site web au **http://www.inac-ainc.gc.ca.**
Nous remercions ceux et celles qui auront soumis une demande, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection. Nous souscrivons à l'équité en matière d'emploi. La préférence sera accordée aux citoyennes canadiennes et aux citoyens canadiens. La fonction publique du Canada s'est engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous dans le cadre de ce concours, veuillez faire part de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre une évaluation juste et équitable.
This information is available in English.

jobs.gc.ca Canada

Le national en bref

Jean-François Bertrand

Des prestations d'assurance-emploi après 360 heures de travail

Le député Yvon Godin (Acadie-Bathurst, N.-B. – NPD) a déposé un projet de loi privé pour rendre l'assurance-emploi plus accessible – et plus généreuse.

Il propose que ceux qui perdent leur emploi puissent bénéficier de l'assurance-emploi après avoir travaillé 360 heures. Présentement, pour pouvoir recevoir de l'assurance-emploi une première fois, il faut avoir jusqu'à plus de 900 heures en banque. Pour une demande ultérieure, le minimum d'heures travaillées obligatoires est de 420 à 700, dépendamment du taux de chômage de la région du prestataire.

Elizabeth May vise la direction du Parti vert

L'ancienne directrice générale du Sierra Club du Canada, Elizabeth May, se lance dans la course à la direction du Parti vert.

Les membres du parti auront à se prononcer, lors d'un congrès qui se déroulera à Ottawa du 24 au 27 août 2006.

Mme May, avocate de formation spécialisée en droit de l'environnement, a déclaré à l'APF qu'elle voulait devenir leader du Parti vert parce les partis d'opposition au Parlement ne sont pas engagés dans le vrai débat. « Personne n'est préoccupé du changement climatique, note-t-elle. Gilles Duceppe a dit qu'il n'appuierait jamais Stephen Harper si Kyoto n'était pas respecté. Il l'a fait quand même, c'est une vraie trahison », a dit la candidate, en français.





Intervenant en santé communautaire

Fort Providence, TNO

Poste à durée déterminée d'un an

Le traitement initial est de 25,93 $ l'heure (soit environ 50 563 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 630 $.

Nº du concours : 2006-37-3755
Date limite : Le 19 mai 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Centre des services à la clientèle du Deh Cho, Ministère des Ressources humaines, C.P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0. Fax : (867) 695-3254; courriel : jobsdehcho@gov.nt.ca

Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : http://www.hr.gov.nt.ca/employment



COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

Adjoint aux pensions

Yellowknife (poste à durée déterminée d'un an)

Le traitement initial est de 23,37 $ l'heure (soit environ 45 571 $ par année), auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 1,28 $ l'heure (2 500 $ par année).

Nº du concours : SR06/13 **Date limite :** le 19 mai 2006

Faire parvenir sa candidature, en indiquant le numéro de référence, à l'adresse suivante :
Commission des accidents du travail des TNO et du Nunavut
Ressources humaines
C.P. 8888, 5e étage, Centre Square Tower
Yellowknife NT X1A 2R3
Téléphone : (867) 920-3888 ou 1 800 661-0792 (sans frais)
Fax : (867) 873-4596 ou 1 866 277-3677 (sans frais)
Courriel : resumes@wcb.nt.ca

Vous pouvez vous procurer la description de travail de ce poste au http://www.wcb.nt.ca

L'employeur préconise un programme d'action positive et offre un milieu de travail à faible charge odorante.

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.





Collège Aurora

Formateur en enseignement communautaire aux adultes

Collège Aurora, Campus Thebacha Fort Liard, TNO

Modification

Le traitement varie entre 39,34 $ et 44,62 $ l'heure (soit entre 76 713 $ et 87 009 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 4 645 $.

Nº du concours : 2006-73-3677 **Date limite :** Le 19 mai 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Centre des services à la clientèle de Fort Smith, Ministère des Ressources humaines, C.P. 876, Fort Smith NT X0E 0P0. Fax : (867) 872-2302; courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca

- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : http://www.hr.gov.nt.ca/employment*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous exigeons un certificat de santé pour certains postes.*


Commission de la fonction publique du Canada   Public Service Commission of Canada



Occasions d'emploi

Ressources Naturelles Canada

OTTAWA (ONTARIO) CALGARY (ALBERTA)

Ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi qu'aux citoyennes canadiennes et citoyens canadiens résidant à l'étranger.

Ressources naturelles Canada (RNCan) est à la recherche de candidats et candidates pour combler un poste à Ottawa (Ontario) et un poste à Calgary (Alberta). Pour une description complète des exigences liées à ces postes ainsi que les critères de présélection et pour poser votre candidature, veuillez consulter le site Web **www.emplois.gc.ca.**
Directeur(trice) général(e), Direction de la technologie minérale – CANMET, Secteur des minéraux et des métaux – Un poste permanent à temps plein (Ottawa, Ontario)
Numéro du processus de sélection RSN 21596 - Numéro de référence RSN06J-008007-000003
Le directeur général ou la directrice générale, Direction de la technologie minérale (DTM), est responsable de la gestion et du leadership de la Direction de la technologie minérale du Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie (CANMET). La DTM-CANMET, le laboratoire d'un organisme scientifique du gouvernement fédéral à Ressources naturelles Canada, dirige et parraine des recherches pour la récupération de façon économique, sécuritaire et écologique et l'utilisation à valeur ajoutée des ressources en métaux et minéraux du Canada. Le directeur général ou la directrice générale est responsable de la planification stratégique et d'une perspective visionnaire afin de faire progresser la contribution du gouvernement au développement de technologies génériques ou préconcurrentielles, au transfert de technologies et à l'infrastructure technologique. L'échelle de traitement est de **115 100 $** à **135 500 $** par année. Le poste exige un diplôme en sciences ou génie, une capacité démontrée de gérer des scientifiques et des programmes scientifiques, et des compétences reconnues en gestion d'importantes ressources financières et humaines. La connaissance de l'industrie des métaux et des minéraux (exploitation minière ou fabrication), ainsi que de l'expérience de cette industrie ou sein de cette industrie, serait un atout. Les exigences linguistiques du poste sont : bilingue, nomination non impérative, CBC/CBC.
Directeur(trice) général(e), Commission géologique du Canada, Direction de l'Atlantique et de l'Ouest du Canada, Secteur des sciences de la Terre – Un poste permanent à temps plein (Calgary, Alberta)
Numéro du processus de sélection RSN 21725 Numéro de référence RSN06J-008007-000002
Nous recherchons un leader dynamique et visionnaire afin de positionner la Commission géologique du Canada (CGC) pour qu'elle puisse exceller en tant que principal organisme national d'information et de recherche dans le domaine des sciences de la Terre au Canada, de diriger l'élaboration de programmes tenant compte des priorités du gouvernement dans les domaines des océans, des ressources énergétiques et des risques naturels et de forger des partenariats et des liens avec les autres ministères fédéraux, les provinces et les territoires, le milieu universitaire et l'industrie. L'échelle de traitement est de **115 100 $** à **135 500 $** par année. La maîtrise de l'anglais est essentielle.
Nota:
•Une enquête de sécurité en vue de l'obtention d'une cote de niveau Secret sera effectuée avant la nomination.
Une nomination non impérative signifie que le poste peut être comblé par une personne qui accepte de devenir bilingue en recevant de la formation linguistique aux frais de l'État. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web **www.emplois.gc.ca.**
Pour en savoir davantage sur les exigences liées à ces postes ou pour poser votre candidature, consultez le site Web **www.emplois.gc.ca** ou appelez le numéro **Infotel 1-800-645-5605** ou **ATME 1-800-532-9397**. Les demandes peuvent aussi être envoyées par télécopieur au **1-613-995-1099** ou par courriel à **exposter@psc-cfp.gc.ca.** Veuillez mentionner le no. de référence du poste auquel vous postuler. La date limite de réception des candidatures est **le 31 mai 2006**. Pour plus de renseignements au sujet de Ressources naturelles Canada, visitez le site Web à **http://www.nrcan-rncan.gc.ca** .
Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront retenues pour la prochaine étape du processus. La préférence sera accordée aux personnes de citoyenneté canadienne. Nous respectons les principes d'équité en matière d'emploi. La fonction publique du Canada s'efforce d'offrir des milieux de travail et des processus de sélection inclusifs et sans obstacle. Si nous communiquons avec vous dans le cadre de ce concours, indiquez au représentant ou à la représentante du Ministère quelles mesures d'adaptation nous devrons prendre pour pouvoir évaluer votre candidature de manière juste et équitable.
This information is also available in English.

emplois.gc.ca   Canada

Représentant de l'intérêt public

Tribunal d'appel de la Commission des accidents du travail des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut

L'honorable Charles Dent, ministre responsable de la Commission des accidents du travail (CAT) des Territoires du Nord-Ouest (TNO) et du Nunavut, souhaite pourvoir un poste de représentant de l'intérêt public au tribunal d'appel. Le tribunal d'appel est une entité indépendante qui entend en dernier recours les appels de la CAT.

Le candidat doit être en mesure de lire et d'assimiler du matériel lié aux causes, de comprendre de l'information de nature médicale et de contribuer à la rédaction des décisions. Il doit observer des normes éthiques élevées, savoir collaborer avec des collègues et respecter les intérêts divergents des parties intéressées de chaque territoire. Idéalement, le candidat ne doit entretenir aucune affiliation avec le monde des affaires ou du travail.

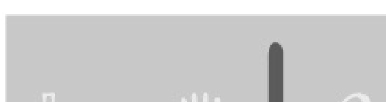
Le candidat doit pouvoir assister à des réunions du tribunal d'appel jusqu'à 10 fois au cours de l'année, pour une durée allant jusqu'à deux jours chaque fois. Les membres travaillent au sein de jurys d'audition assignés pour effectuer des vérifications documentaires, entendre verbalement les arguments de la partie appelante ou de son représentant, et rédiger l'ébauche de décisions écrites coordonnées. Le candidat doit être en mesure de consacrer du temps additionnel pour prendre connaissance des dossiers avant les audiences.

Si vous souhaitez occuper ce poste stimulant et gratifiant, veuillez envoyer votre lettre d'intérêt, accompagnée de votre curriculum vitæ, d'ici le 31 mai 2006 à l'adresse suivante :

Honorable Charles Dent
Ministre responsable de la Commission
des accidents du travail des TNO et du Nunavut
C. P. 1320 Yellowknife (NT) X1A 2L9

Par télécopieur : (867) 873-0169



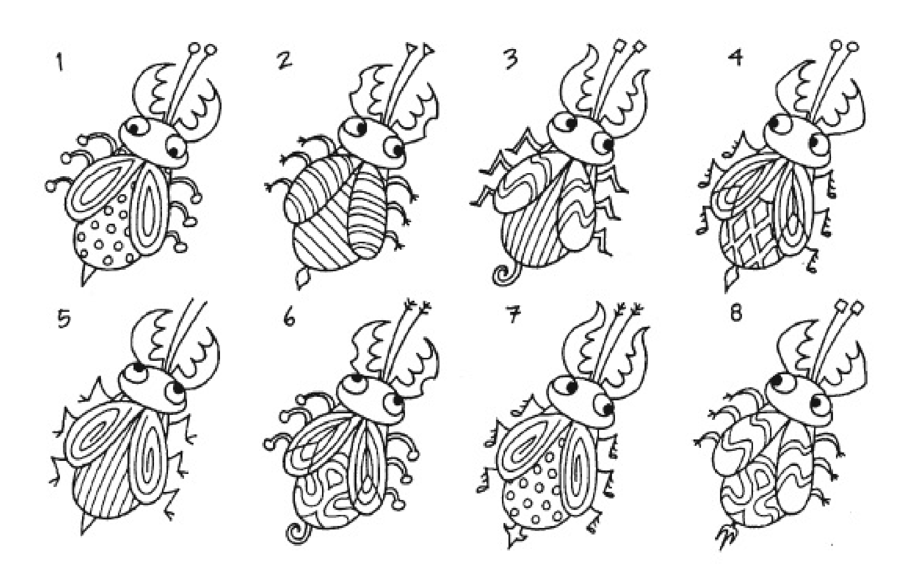


Le Club de Bicolo

LES BESTIOLES



Un seul de ces insectes comporte un attribut de chacun des sept autres. Lequel est-ce?





Réponds aux questions suivantes en choisissant les lettres de la colonne vrai ou celles de la colonne faux. Ensuite, reporte les lettres choisies sur les tirets au bas. Si tes réponses sont correctes, tu auras formé le nom d'un ordre regroupant de nombreux insectes.

	VRAI	FAUX
1. La baleine bleue est le plus gros des poissons.	É	C
2. De petites algues poussent sur le pelage du paresseux.	O	É
3. Le cabiai est le plus gros des rongeurs.	L	M
4. Le plus petit serpent est gros comme un ver de terre.	É	T
5. Le jeune coucou naît toujours dans le nid d'une autre espèce d'oiseau.	O	I
6. Certaines fourmis cultivent des champignons.	P	R
7. Un serpent peut avaler un oeuf tout rond.	T	A
8. La toile de la mygale fait 2 m de diamètre.	A	È
9. La cigale est l'insecte le plus bruyant du monde.	R	N
10. Les crocodiles doivent manger énormément pour survivre.	I	E

__ __ __ __ __ __ __ __ __ __
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



Grâce aux indices, démêle les mots suivants, et le nom de minuscules bestioles qui vivent par milliers dans ta maison apparaîtra dans les cases grises. Attention! tous les mots sont au pluriel!

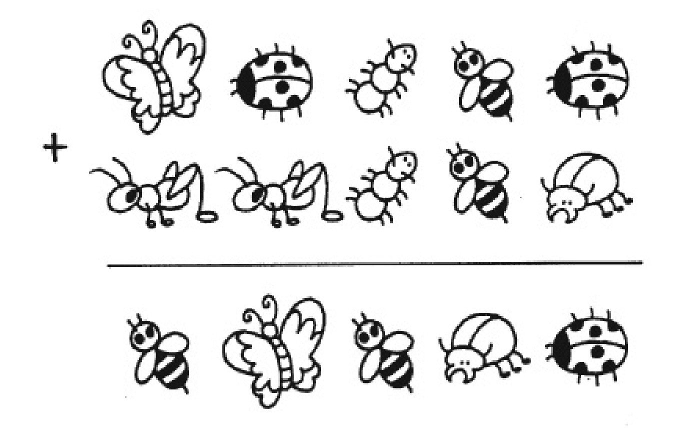
1. RAAEEIGNS — Elles ont huit pattes.
2. UESCP — Elles aiment les chats et les chiens.
3. TTESLBA — Le vrai nom des « coquerelles ».
4. SIMFRUO — Elles font des fourmilières.
5. TSIME — Elles mangent la laine.
6. TSIETMER — Ils attaquent le bois.
7. PPLLNSAIO — On les attrape au filet.
8. EECRP-IEEORLLS — Malgré leurs pinces, ils sont inoffensifs.

Solution :

__ __ __ __ __ __ __ __



Chaque insecte représente un chiffre de 0 à 5. Essaie de déterminer la valeur de toutes les bestioles.





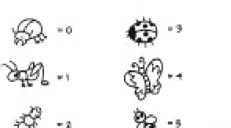
SOLUTIONS

1. C'est l'insecte 6. Il a les pattes du 1, les mandibules du 2, la queue du 3, les ailes du 4, les yeux du 5, les antennes du 7 et l'abdomen du 8.

2. 1. faux, c'est un mammifère marin, pas un poisson. 2. vrai, 3. vrai. 4. vrai. 5. vrai, les coucous ne font pas de nid. 6. vrai. 7. vrai. 8. faux, la mygale ne tisse pas de toile. 9. vrai, on peut l'entendre jusqu'à 500 m. 10. faux, certains crocodiles pourraient vivre jusqu'à 2 ans sans manger. L'animal que tu dois avoir obtenu est le coléoptère.

3. 1. araignées, 2. puces, 3. blattes, 4. fourmis, 5. mites, 6. termites, 7. papillons, 8. perce-oreilles. Solution : acariens.

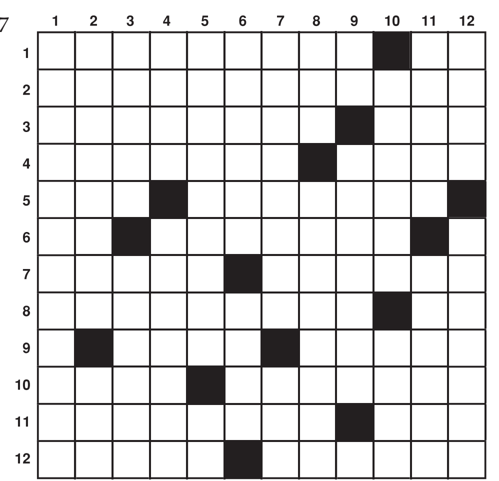
4.



MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 907



HORIZONTALEMENT
1- Temps de réjouissances profanes. —Dut brouter dans ses derniers jours.
2- Attrouperaient dans une intention de manifestation hostile.
3- Auberges. —Sent mauvais.
4- Mettait de niveau. —Morceau de poulet.
5- Mamelle. —Immergée, plongée.
6- Premier. —Réservoir.
7- Qui provoque la mort. —Accompli.
8- Perçai, transperçai. —Doublée.
9- Boue, limon. —Articles, éléments.
10- Concret, effectif. —Feras, inventeras, élaboreras.
11- Personnage bouffon d'une comédie italienne. —Époque.
12- Chamois des Pyrénées. —Congestions.

VERTICALEMENT
1- Lancerai, projetterai violemment.
2- Habituer aux manœuvres sur mer. —Lentille bâtarde.
3- Songeas, pensas. —Moucheta, tacheta.
4- À poil. —Courir, fuir, filer.
5- Biles. —D'un bout à l'autre de «quand».
6- Ordre donné par un juge supérieur à un juge inférieur de se présenter à lui pour rendre compte de sa conduite. —Récépissé, quittance.
7- Encornures des combles. —Thymus du veau.
8- Faible, fatigué. —Garnissaient un navire de voiles.
9- Tellement. —Paiement fait chaque année.
10- Surveillées attentivement. —Époques.
11- Plante à fleurs jaunes. —Fruit sec de l'orme.
12- Supprimée. —Amas de papiers liés ensemble.

RÉPONSE DU NO 906

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	N	G	E	R	E	■	P	R	I	E
2	A	P	A	I	S	E	R	A	I	E	N	T
3	T	E	I	N	T	U	R	E	■	L	U	E
4	A	R	T	■	O	S	E	R	A	I	S	■
5	S	E	R	A	C	S	■	E	L	E	I	S
6	T	R	A	C	■	I	N	R	I	■	T	E
7	R	A	S	E	E	■	O	A	S	I	E	N
8	O	S	■	T	R	E	M	I	E	R	E	S
9	P	■	L	A	■	R	I	E	■	I	S	■
10	H	A	I	T	I	E	N	N	E	S	■	N
11	E	N	■	E	M	■	A	T	T	E	L	E
12	S	E	N	S	A	S	S	■	E	R	I	E

Horoscope

SEMAINE DU 14 AU 20 MAI 2006

ANNIVERSAIRES :
16 mai PIERCE BROSNAN
19 mai EMMA SHAPPLIN


Bélier

BÉLIER
Vous commencez un cycle pendant lequel vous aurez besoin de distraction. Cela sera important dans votre vie. La planète Mars fait que vous êtes volontaire dans tout ce que vous faites.


Taureau

TAUREAU
Vous avez la possibilité de mieux vous faire comprendre. Vous êtes sûr de ce que vous dites. Les gens ont besoin de vous plus que jamais.


Gémeaux

GÉMEAUX
Vous pouvez arriver à vaincre beaucoup de vos difficultés. Vous êtes dans une période où vous avez beaucoup de chance matérielle. Vous savez ce qui peut vous être utile.


Cancer

CANCER
Vous avez la possibilité de mieux vous rendre compte de la valeur de vos sentiments. Vous êtes capable de tout affronter avec bonheur. Vous êtes dans une phase heureuse de votre existence.


Lion

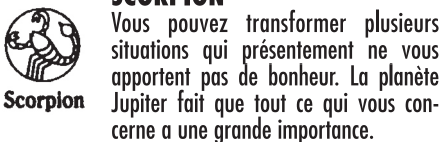
LION
Vous avez de grandes choses à accomplir. Vous vivez un épanouissement extraordinaire. Vous êtes capable de tout surmonter avec bonheur.


Vierge

VIERGE
Vous pouvez aller vers une plus grande liberté au plan professionnel. Cela vous apporte beaucoup de sécurité morale. Vous savez établir des liens profonds avec les gens que vous aimez.


Balance

BALANCE
Vous êtes dans une période de votre vie où tout demande beaucoup d'efforts. Vous allez vers des choses très puissantes. Cela est exigeant.


Scorpion

SCORPION
Vous pouvez transformer plusieurs situations qui présentement ne vous apportent pas de bonheur. La planète Jupiter fait que tout ce qui vous concerne a une grande importance.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous savez ce qui peut être bien compris par votre entourage. Vous avez besoin de voir des choses différentes du passé. Vous êtes dans une période qui demande beaucoup d'attention.


Capricorne

CAPRICORNE
Vous pouvez aller vers des choses formidables. Vous savez agir avec beaucoup de tact. Vous apprenez des choses qui vous surprennent.




Verseau

VERSEAU
Vous êtes dans une période qui demande beaucoup d'attention au plan humain. Vous savez ce qui peut vous donner du bonheur. Vous évaluez tout d'une manière sérieuse.


Poissons

POISSONS
Semaine pendant laquelle la planète Pluton vous apporte beaucoup de chocs professionnels. Vous ne savez plus comment agir. Vous êtes dans une période qui demande beaucoup d'attention.

Mots cachés

11 LETTRES CACHÉES

MOT CACHÉ

POUR OU CONTRE L'UNIFORME À L'ÉCOLE?

A
accord
adapté
adolescents
adopter
amis
avis
B
bien
brimé
C
cesse
choix
code
convenable

D
débat
décence
décision
défendu
discipline
E
école
éducation
élèves
empêche
encadrer
établissement
exiger

F
filles
frais
G
garçons
gens
goût
groupe
I
identité
imposer
individualiste
interdit

J
jeunes
jupe
L
look
M
marque
message
milieu
mode
motivé
moyen
N
négative

P
pantalon
parents
permis
place
positif
protestation
R
réactions
réalité
refus
règlement
respecter
rôle

S
scandalisé
société
strict
susciter
T
tendances
tenues
U
uniformisé
V
vestimentaire
vêtement
vêtir
vise

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	L	O	O	K	E	E	L	E	V	E	S	N	I	U	E	S	M	T	H	S
2	D	A	A	D	A	P	T	E	E	E	O	N	E	D	E	X	C	O	E	U
3	E	S	I	V	T	I	U	N	S	I	L	I	O	N	E	I	I	L	D	F
4	F	T	I	N	L	N	C	J	T	S	L	B	U	I	R	N	L	G	I	E
5	E	S	S	A	O	A	E	A	I	I	C	E	A	T	T	I	T	T	E	R
6	N	B	E	I	D	I	C	M	M	A	J	A	S	N	F	C	I	I	E	R
7	D	R	S	R	L	U	T	T	E	N	D	A	N	C	E	S	A	G	T	R
8	U	B	E	U	D	A	N	A	N	S	E	O	S	D	O	V	L	E	X	E
9	D	R	P	E	S	E	U	A	T	G	S	N	L	P	A	E	N	I	R	S
10	S	I	M	A	M	C	D	D	A	S	O	I	D	E	M	L	O	O	O	O
11	R	M	S	E	N	O	I	S	I	C	E	D	L	E	S	H	I	C	C	P
12	I	E	T	C	P	T	S	T	R	V	S	T	N	B	C	C	I	S	S	M
13	E	E	T	T	I	E	A	A	E	V	I	T	O	M	A	E	E	T	E	I
14	V	M	E	C	M	P	G	L	G	R	M	D	P	R	T	T	N	N	L	C
15	I	R	P	T	E	V	L	D	O	R	R	S	N	E	P	E	E	C	T	E
16	T	E	U	E	E	P	R	I	D	N	O	L	I	I	R	U	C	M	E	S
17	A	O	L	T	C	O	S	E	N	B	F	U	G	A	Q	M	O	A	R	S
18	G	E	I	O	C	H	B	E	I	E	I	E	P	R	R	Y	I	O	L	E
19	E	R	D	C	C	A	E	E	R	M	N	E	A	E	E	F	L	S	N	P
20	N	E	A	T	T	E	N	U	E	S	U	M	I	N	T	E	R	D	I	T

SOLUTION DE CE MOT CACHÉ : HABILLEMENT

Sudoku

PROBLÈME NO 28

	6						7	9
	3		6	1				
	8	7				5	3	6
5					8			7
7		6					8	
		8	7		6	2	5	
				4	9	3		
					5		6	4
			3				2	

RÉPONSE DU NO 28

2	6	4	5	8	3	1	7	9
9	3	5	6	1	7	8	4	2
1	8	7	9	2	4	5	3	6
5	2	1	4	3	8	6	9	7
7	9	6	1	5	2	4	8	3
3	4	8	7	9	6	2	5	1
6	7	2	8	4	9	3	1	5
8	1	3	2	7	5	9	6	4
4	5	9	3	6	1	7	2	8

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier-: vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.



L'honorable David Krutko, ministre

PROJET D'ENTRETIEN PRÉVENTIF POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET/ OU LES PERSONNES HANDICAPÉES

La société d'habitation accepte présentement les demandes pour le projet d'entretien préventif pour les personnes âgées et/ou les personnes handicapées, à Yellowknife, pour 2006-2007.

Le projet d'entretien préventif pour les pesonnes âgées et/ou les personnes handicapées aide les personnes handicapées et les personnes âgées qui possèdent et habitent leur maison à effectuer des vérifications d'usage et de petites réparations nécessaires pour offrir un environnement sécuritaire et sain.

Les demandeurs admissibles recevront un prêt remboursable sous condition n'excédant pas 875 $ par année, par ménage.

Les exigences d'admissibilité de base (mais pas inclusives) du programme sont les suivantes :

- Les revenus combinés du demandeur et du co-demandeur ne doivent pas dépasser les limites du programme.
- Les personnes âgées doivent être âgées de 60 ans et plus.
- Les clients handicapés doivent avoir 19 ans ou plus, et être considérés comme handicapés ainsi que défini par le NWT Council for the Disabled, avec un handicap ou plus, dans l'un ou l'autre des domaines suivants : physique, sensoriel, cognitif, intellectuel et d'apprentissage.
- Les demandeurs doivent avoir résidé 5 ans ou plus aux TNO, avec un minimum d'au moins un an dans la communauté.
- Les demandeurs doivent connaître des besoins impérieux en matière d'habitation (pertinence, abordabilité).
- Les propriétés doivent être situées sur un terrain titré ou faisant l'objet d'un bail résidentiel à long terme.

Les critères détaillés des programmes de la SHTNO sont disponibles sur notre site Web, au www.nwthc.gov.nt.ca

Les demandes doivent parvenir au plus tard le 31 mai 2006.

Pour plus d'information :

Société d'habitation des TNO
Bureau de district du Slave Nord
Tél. : (867) 920-6511
Courriel : terry_fisher@gov.nt.ca



Santé et Services sociaux
L'hon. J. Michael Miltenberger, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF)

N° HS0338

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès d'organisations admissibles à présenter une demande de financement dans le cadre de l'initiative sur l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale.

Voici la liste des organisations admissibles :

- Bandes des premières nations ou associations représentant les Premières nations ou les Inuvialuits;
- Conseils tribaux;
- Organisations des Premières nations ou organisations inuvialuites (régionales ou territoriales);
- Organisations communautaires;
- Administrations régionales de la santé et des services sociaux;
- Autres agences régionales du gouvernement.

Les propositions cachetées doivent parvenir à Sara Riddell, planificatrice en mieux-être, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5022, 49e Rue, 6e étage, Centre Square Tower, Yellowknife NT X1A 3R8, au plus tard

à 15 h, heure normale des Rocheuses, le lundi 5 juin 2006.

On peut se procurer les paramètres auprès de Sara Riddell et lui poser des questions techniques, à l'adresse susmentionnée ou en appelant au (867) 920-6337.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



Santé et Services sociaux
L'hon. J. Michael Miltenberger, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Financement dans le cadre de l'Initiative sur le diabète chez les Autochtones

N° HS0339

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès d'organismes admissibles à une demande de financement dans le cadre de l'Initiative sur le diabète chez les Autochtones.

Les organismes suivants sont admissibles en vertu de l'Initiative :

- bandes des Premières Nations ou associations des Premières Nations/des Inuvialuits;
- conseils tribaux;
- organismes territoriaux ou régionaux des Premières Nations /des Inuvialuits;
- organismes communautaires;
- autres agences gouvernementales régionales.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'adresse suivante : Sara Riddell, planificatrice en mieux-être, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 5022, 49e Rue, 6e étage, Centre Square Tower, Yellowknife NT X1A 3R8, au plus tard :

à 15 h, heure normale des Rocheuses, le lundi 5 juin 2006.

On peut se procurer les paramètres auprès de Sara Riddel à l'adresse susmentionnée, ou l'appeler au (867) 920-6337, pour lui poser des questions..

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



Transport

AVIS PUBLIC

Restrictions de poids pour 2006

Le ministère des Transports imposera des restrictions saisonnières de poids sur des tronçons de routes déterminées le samedi 8 avril 2006.

Le ministère des Transports continuera d'imposer ces restrictions de poids afin de protéger et de préserver du mieux possible notre important système routier.

Avis général :
Jusqu'à avis contraire, des restrictions de poids seront imposées sur les routes suivantes à compter de 12 h (midi), le samedi 8 avril 2006, à tous véhicules dont la masse appliquée par les groupes d'essieux s'élève à 100 %.

Route 1	du km 0 au km 187
Route 2	du km 0 au km 49
Route 3	du km 0 au km 338
Route 4	du km 0 au km 3,5 (près de la route d'accès menant à la mine Giant)
Route 5	du km 0 au km 266
Route 6	du km 0 au km 38
Route 8	du km 0 au km 269
Route 1	du km 441 jusqu'à Fort Simpson (y compris la route d'accès menant à Fort Simpson)
Route 1	du km 471,3 au km 548
Route 7	du km 0 au km 254

Avis spécial :
Jusqu'à avis contraire, des restrictions de poids seront imposées sur la route suivante à compter de 12 h (midi), le samedi 8 avril 2006, à tous véhicules dont la masse appliquée par les groupes d'essieux ne dépasse pas 75 %.

Route 4 du km 3,5 au km 28

Information sur l'état des routes :
Tout changement apporté à ces restrictions de poids, ainsi que d'autres informations sur l'état des routes, est disponible sur le site Web **www.dot.gov.nt.ca** ou en communiquant avec le service Info-route au **1-800-666-0750**.



Commission des licences d'alcool

AVIS PUBLIC

Commission des licences d'alcool des Territoires du Nord-Ouest

La Commission des licences d'alcool tient une audition de justification pour prendre en considération l'annulation/la suspension de la licence d'alcool de bar-salon émise à 994401 NWT Ltd, a/s de The Raven's Pub, à Yellowknife, TNO, et/ou pour imposer des conditions.

DATE : le 15 mai 2006
HEURE : 15 h
LIEU : 2e étage, 4915, 50e Rue
Salle de réunion

Toute personne ayant un intérêt dans cette audition est invitée à y assister.



Justice
L'hon. Brendan Bell, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Centre résidentiel communautaire

N° 377679

La Division des services correctionnels du ministère de la Justice, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, fait une demande de propositions auprès d'entrepreneurs qualifiés pour fournir une garde alternative dans un centre résidentiel communautaire. Les paramètres contiennent de l'information supplémentaire sur les fonctions et responsabilités de l'entrepreneur.

On peut se procurer les paramètres auprès de Maxine Stanzell, commis aux contrats, Ministère de la Justice, 6e étage, Palais de justice, Yellowknife NT. Tél. : (867) 920-6443; Fax : (867) 873-0449; Courriel : maxine_stanzell@gov.nt.ca

Les propositions doivent parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard :

à 15 h, heure locale, le 15 juin 2006

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



LA SOCIÉTÉ D'HABITATION
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'honorable David Krutko, ministre

PROGRAMME DE RÉPARATION DE MAISONS DE PERSONNES ÂGÉES

La société d'habitation accepte présentement les demandes pour le programme de réparation de maisons de personnes âgées, à Yellowknife, pour 2006-2007.

Le projet de réparation de maisons de personnes âgées aide les personnes âgées qui ont des besoins impérieux en matière d'habitation à effectuer des réparations nécessaires pour offrir un environnement sécuritaire et sain et pour leur permettre à continuer de mener une vie indépendante.

Les demandeurs admissibles recevront un prêt remboursable sous condition pour défrayer le coût des réparations. L'aide maximale est de 20 000 $ et est remboursée sur une période de dix (10) ans.

Les exigences d'admissibilité de base (mais pas inclusives) du programme sont les suivantes :

- Les revenus combinés du demandeur et du co-demandeur ne doivent pas dépasser les limites du programme.
- Les personnes âgées doivent être âgées de 60 ans et plus.
- Les demandeurs doivent avoir résidé 5 ans ou plus aux TNO, avec un minimum d'au moins un an dans la communauté.
- Les demandeurs doivent connaître des besoins impérieux en matière d'habitation (pertinence, abordabilité).
- Les propriétés doivent être situées sur un terrain titré faisant l'objet d'un bail résidentiel à long terme.
- La maison doit être sous les normes ou connaître des déficiences et nécessiter des réparations majeures en maître de structure, d'électricité, de plomberie, de chauffage, de sécurité d'incendie ou de mobilité du client.

Les critères détaillés des programmes de la SHTNO sont disponibles sur notre site Web, au www.nwthc.gov.nt.ca

Les demandes doivent parvenir au plus tard le 31 mai 2006.

Pour plus d'information :

Société d'habitation des TNO
Bureau de district du Slave Nord
Tél. : (867) 920-6511
Courriel : terry_fisher@gov.nt.ca